



https://lib.uliege.be https://matheo.uliege.be

David Aubert : copiste ou écrivain ? Analyse du manuscrit Paris, Arsenal, 6328

Auteur: Rossi, Bastien

Promoteur(s): Veneziale, Marco

Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres

Diplôme : Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité

spécialisée en analyse et création de savoirs critiques

Année académique: 2023-2024

URI/URL: http://hdl.handle.net/2268.2/21761

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département de Langues et littératures françaises et romanes

David Aubert : copiste ou écrivain ?

Analyse du manuscrit Paris, Arsenal, 6328

Sous la direction de Mme Nadine Henrard et de M. Marco Veneziale

Lecteurs: Nadine Henrard

Nicolas Mazziotta

Marco Veneziale

Mémoire présenté par Bastien Rossi, en vue de l'obtention du grade de Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité spécialisée en analyse et création de savoirs critiques

Année académique 2023 - 2024

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département de Langues et littératures françaises et romanes

David Aubert : copiste ou écrivain ?

Analyse du manuscrit Paris, Arsenal 6328

Sous la direction de Mme Nadine Henrard et de M. Marco Veneziale

Lecteurs: Nadine Henrard

Nicolas Mazziotta

Marco Veneziale

Mémoire présenté par Bastien Rossi, en vue de l'obtention du grade de Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, à finalité spécialisée en analyse et création de savoirs critiques

Année académique 2023 - 2024

<u>Remerciements</u>

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner ma reconnaissance.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude à mes promoteurs, Madame Nadine Henrard et Monsieur Marco Veneziale, sans l'aide et l'encadrement desquels ce travail n'aurait pas pu voir le jour. Je remercie Monsieur Veneziale pour ses conseils judicieux, sa rigueur, sa patience et l'immense disponibilité dont il a fait preuve durant toute la préparation de ce mémoire. Ce sont autant d'éléments qui traduisent une volonté de m'accompagner au mieux dans la réalisation de ce mémoire et pour lesquels je lui suis profondément reconnaissant.

Je remercie aussi la KBR et ses équipes, pour avoir mis à ma disposition certains manuscrits qui m'ont été utiles pour mener à bien mes recherches.

Un mémoire, c'est la conclusion d'un cursus universitaire. A ce titre, mes remerciements s'adressent également à tous les membres du corps professoral qui ont guidé mon apprentissage durant tout mon parcours universitaire, m'ont donné les outils nécessaires à la réussite de mes études et ont largement contribué au profond intérêt que j'ai porté à ma formation et au présent travail.

Je tiens également à remercier d'ores et déjà les lecteurs pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à mon travail en acceptant de faire partie du jury lors de la soutenance de mon mémoire.

Mes remerciements s'adressent enfin à mes parents pour leur soutien et leurs encouragements, et en particulier ma mère pour son aide pratique dans la réalisation de mon mémoire, ses relectures et ses conseils.

Table des matières

Re	emer	cieme	nts	2
In	trod	uction		5
1.	Da	avid A	ubert	7
	1.1	Ses	origines	7
	1.2	Ses	appellations d'escripvain et clerc	9
	1.3	Ses	fonctions à la cour de Bourgogne	. 10
	1.4	Saf	āmille	. 12
2.	Le	manı	uscrit Paris, Arsenal, 6328	. 15
	2.1	Le	contenu du manuscrit	. 15
	2.2	Sor	origine	. 15
	2.3	Sa	cotation	. 17
	2.4	Sa	description matérielle	. 19
3.	Ar	nalyse	philologique	. 22
	3.1.	Le i	manuscrit Paris, Arsenal, 6328 et la tradition de la Chronique normande.	. 22
	3.	1.1.	La Chronique normande	. 24
	3.	1.2.	La Chronique normande abrégée	. 28
	3.	1.3.	Stemma compilant nos découvertes	. 30
	3.	1.4.	Collation des différents manuscrits	. 32
	3.2.	La t	radition du manuscrit DA	. 37
	3.	2.1.	Recension des manuscrits	. 38
3.2		2.2.	Collation des manuscrits	.41
	3.	2.3.	Stemmas possibles	.51
4.	Co	ontext	e littéraire et innovations du manuscrit Paris, Arsenal, 6328	. 58
	4.1	Le	contexte de production du manuscrit	. 59
		1.1.	Le mécénat de Philippe le Bon et la place de l'histoire à la cour de	
			gne	
		1.2.	L'importance de la Flandre et de la Chronique normande abrégée	
	4.2.		vid Aubert a-t-il réalisé un travail d'historien ?	
	4.3.		innovations du manuscrit Paris, Arsenal 6328	
		3.1.	Les innovations à caractère historique	
	4.	3.2.	Les innovations à caractère politique	. 73

	4.3.3. Les innovations contextuelles	75
	4. La comparaison entre le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 et le manuscrit Pa	
В	ıF, fr. 9222	82
5.	Conclusion	85
Bib	ographie	89
٨	anuscrits	89
S	urces	90

Introduction

Dans ce travail, nous avons voulu effectuer une étude approfondie d'un manuscrit en particulier, le manuscrit Paris, Arsenal, 6328, attribué au copiste bourguignon David Aubert. Ce manuscrit, de par son bel aspect, comprenant des enluminures, des lettrines et rubriques colorées, et de par son attribution à un copiste célèbre de la cour de Bourgogne, nous a semblé posséder un bon potentiel de recherche. Celle-ci nous a d'autant plus paru pertinente que nous n'avons trouvé aucune analyse existante de ce manuscrit.

Partant de ces observations, nous avons décidé de commencer nos recherches par l'étude du copiste, David Aubert (-> 1). Pour celle-ci, l'ouvrage de Richard Straub *David Aubert, escripvain et clerc* nous a beaucoup aidé. Nous avons découvert les origines et influences familiales de David Aubert, ainsi que les diverses fonctions qu'il a occupées à la cour de Bourgogne et les nombreuses commandes de manuscrits qu'il a effectuées pour les membres de la cour ducale.

Nous avons ensuite poursuivi nos recherches par l'étude du manuscrit (-> 2). Son histoire, tout d'abord, nous a beaucoup occupé, puisque nous avons tenté de résoudre les interrogations sur sa datation ainsi que sur ses nombreuses cotations et sa présence dans plusieurs inventaires. Sa description matérielle nous a paru importante également, au vu de ses riches enluminures et de ses lettrines et rubriques colorées. Enfin, en nous attardant sur le texte du manuscrit, nous avons découvert que celui-ci fait partie d'une tradition littéraire assez large, qui est la *Chronique normande abrégée*.

Face à cette découverte, nous avons orienté la suite de nos recherches vers l'étude de cette tradition (-> 3). Pour ce faire, nous nous sommes plongé dans les deux éditions. Ceci nous a permis de remonter à l'origine de cette tradition et nous a fourni une recension des différents manuscrits la composant. Nous avons pu ainsi effectuer plusieurs collations et tenter de comprendre le fonctionnement de cette tradition.

Nos collations nous ont permis de déterminer que le manuscrit possède plusieurs innovations intéressantes, qui ne seraient pas issues de la tradition, mais qui relèveraient

d'une intervention de David Aubert. Nous avons donc décidé de faire une analyse plus poussée de celles-ci (-> 4), ce qui nous a notamment permis de découvrir des innovations influencées par le milieu littéraire de la cour de Bourgogne.

Pour terminer notre étude, nous avons encore procédé à une comparaison entre ce manuscrit et un autre, comportant le même texte et copié lui aussi par David Aubert, afin de déterminer si ce dernier a produit dans les deux cas un travail similaire ou si, au contraire, des différences ont pu être constatées.

Le fil conducteur de toutes ces recherches a été d'identifier tous les enseignements que ce manuscrit pouvait nous apporter, à la fois par une approche codicologique et philologique, que ce soit par son copiste, par le manuscrit en tant que codex, par son texte ou par son milieu de production qui a joué un rôle important dans sa réalisation.

1. David Aubert

Commençons par présenter le copiste de notre manuscrit. Nous parlerons d'abord de David Aubert lui-même : des questions relatives à ses origines (-> 1.1), ainsi que de ses appellations d'*escripvain* et de *clerc* (-> 1.2) et de son rôle à la cour de Bourgogne (-> 1.3). Nous décrirons ensuite sa famille et le rôle que celle-ci a joué dans sa formation et son accession au milieu de la cour (-> 1.4).

1.1 Ses origines

Nous ne savons pas précisément quand est né David Aubert. Nous pouvons seulement affirmer qu'il est mort après 1479, ce qui correspond à la datation de son dernier manuscrit¹. Les documents d'archive, regroupés par Pierre Cockshaw dans son ouvrage *La famille du copiste David Aubert*², ne parlent de lui qu'en trois occasions :

- I. En janvier 1453, David Aubert entame une carrière dans l'administration fiscale en devenant receveur du domaine et des aides de Ponthieu.
- II. Vers 1463-1464, il est décrit comme écrivain du duc de Bourgogne. De plus, comme le note Richard Straub³, la tournure *avoir fait ystorier et relier* a été retrouvée dans un de ces documents d'archive, parlant d'une commande pour Jacques de Bourbon. Cette tournure peut induire que David Aubert n'a pas accompli les tâches d'enlumineur et de relieur lui-même, mais qu'il avait peut-être un atelier ou qu'il a collaboré avec d'autres ateliers.
- III. En février 1469⁴, il apparait dans les comptes de l'argentier de la recette générale pour avoir réalisé un inventaire partiel, fait à Lille, de la bibliothèque du duc de Bourgogne. Richard Straub note que David Aubert devait probablement occuper une place privilégiée à la cour pour se voir confier une telle tâche⁵.

¹ Straub Richard, *David Aubert, escripvain et clerc*, p. 318.

² Cockshaw Pierre, *La famille du copiste David Aubert*, p. 283-284.

³ STRAUB Richard, op. cit., p. 311-312.

⁴ Noté *mars* dans l'archive, car en datation de style pascal. Voir : STRAUB Richard, *op. cit.*, p. 312.

⁵ Ibidem.

En plus de nous fournir ces documents d'archive, Pierre Cockshaw mentionne également qu'« on le dit né à Hesdin, mais sans jamais fournir de références⁶ ». En effet, comme l'a démontré Richard Straub⁷, beaucoup de travaux sur David Aubert mentionnent ce lieu sans jamais en fournir de sources historiques. Straub donne l'exemple d'Hector Beaurepaile Piers⁸ qui soutient que David Aubert est né à Hesdin, alors que le nom de cette ville est uniquement évoqué pour désigner le lieu de production d'un de ses manuscrits. Straub proposera tout de même une piste : puisque le père de David Aubert a habité à Dijon jusqu'en 1413, puis à Lille après 1419, une naissance dans l'un ou l'autre de ces deux lieux est donc possible⁹.

En ce qui concerne la date de naissance de David Aubert, Straub propose sa théorie, basée sur les faits historiques qui nous sont connus¹⁰: Jean Aubert I, le père de David Aubert, reçut des donations du duc de Bourgogne Philippe le Bon en 1433 et en 1435, pour l'instruction de ses enfants. Le document d'où il tire cette information mentionne un grand nombre de *petiz enffens*. Cette appellation interpelle car, à l'époque, Jean Aubert I avait environ septante ans et son épouse, Guillemote, était morte depuis une vingtaine d'années. Straub émet l'hypothèse que Jean Aubert I s'est probablement remarié et que des enfants sont nés de ce second mariage. Car, si les enfants évoqués dans le document étaient ceux de Guillemote, l'appellation *petiz enffens* correspondrait mal à des jeunes adultes de vingt ans. Les *petiz enffens* mentionnés par le duc seraient donc issus d'un remariage. La question est donc de savoir qui est la mère de David Aubert ? Guillemote ou cette seconde épouse ? Les deux hypothèses sont historiquement possibles. En effet, lorsqu'il est nommé receveur en 1453, il peut très bien avoir la vingtaine et, de fait, être né vers 1433 ou 1435. Mais rien n'empêche non plus de penser qu'il était le fils de Guillemote et était, de fait, né avant

-

⁶ Cockshaw Pierre, op. cit., p. 283.

⁷ STRAUB Richard, *op. cit.*, p. 316-317.

⁸ PIERS Hector Beaurepaire, *Histoire de la ville de Thérouanne, ancienne capitale de la Morinie, et notices historiques sur Fauquembergues et Renti*, p. 74.

⁹ STRAUB Richard, op. cit., p. 318.

¹⁰ *Idem*, p. 317-318.

1413, date de la mort de cette dernière. Straub fait aussi mention d'un autre document, daté de 1424, qui fait également référence à de *petis enfans*. Selon Straub, il s'agirait dans ce cas des enfants de Guillemote, mais rien ne prouve cela. Jean Aubert I aurait très bien pu être déjà remarié à cette époque et ces *petis enfans* seraient ceux issus de son second mariage. De plus, cela correspondrait mieux avec les dates évoquées ci-dessus : si ces nouveaux enfants étaient nés vers 1424, ils auraient eu une dizaine d'années vers 1433 ou 1435, ce qui est plus en adéquation avec l'appellation *petiz enffens*. Straub conclut en relevant les quatre dates possibles de la naissance de David Aubert : avant 1413, avant 1424, avant 1433 et enfin, avant 1435.

1.2 Ses appellations d'escripvain et clerc

David Aubert est souvent présenté avec les deux titres *escripvain* et *clerc*. Straub¹¹ propose une analyse de ces deux termes. Selon lui, ils ne sont probablement pas synonymes car les documents historiques les distinguent bel et bien. Lorsqu'il s'agit de faire relier un livre, on retrouve le terme *escripvain*, là où le terme *clerc* est utilisé pour désigner une mise en inventaire. Straub en conclut que *clerc* n'est pas associé à une fonction officielle dans l'administration ducale. David Aubert était à la fois *clerc* et *escripvain*. Le premier terme désignerait un poste partiel et peu défini, alors que le second désignerait un poste constant à la chancellerie ducale.

Nous ne partageons pas cette analyse. Une possibilité que n'a pas envisagée Richard Straub est que le terme *clerc* désigne non pas une fonction, mais la formation qu'aurait reçue David Aubert. En effet, si on se réfère au DMF, *clerc*¹² « marque l'idée d'instruction » et s'applique « dans toutes formes de fonctions sociales, qui ont en commun d'exiger que l'on sache lire et écrire ». Là où *escripvain*¹³ désigne « celui dont le métier est de copier des manuscrits, copiste, scribe » ou « celui qui met en forme des

¹¹ STRAUB Richard, op. cit., p. 319.

¹² DICTIONNAIRE DU MOYEN FRANÇAIS (DMF 2023), Clerc. (http://www.atilf.fr/dmf/definition/clerc).

¹³ Idem, Écrivain. (http://www.atilf.fr/dmf/definition/écrivain).

écrits divers ». Le FEW rejoint assez bien ces définitions : $clerc^{14}$ peut désigner un « homme lettré, savant » ; $escripvain^{15}$, quant à lui, désigne « celui qui compose des livres, auteur » et a comme synonyme scribe ou copiste.

Le terme *escripvain* peut tout à fait désigner une fonction à la cour ducale, mais le terme *clerc* nous semble plutôt désigner une formation intellectuelle à la lecture et à l'écriture, formation qui lui aurait permis de faire une mise en inventaire.

1.3 Ses fonctions à la cour de Bourgogne

Comme nous l'avons déjà mentionné (-> 1.1), David Aubert a officié au titre de receveur dans l'administration fiscale, ainsi qu'au titre d'escripvain du duc. A propos de ses fonctions littéraires, Michel Zink le décrit comme l'un des « écrivains fonctionnaires de la cour de Bourgogne qui accomplissent sur commande leur tâche d'historiens et de compilateurs¹⁶». En tant qu'écrivain officiel de la cour, il est probable qu'il gérait un atelier de copistes, de relieurs et d'enlumineurs¹⁷.

Néanmoins, une présentation plus complète de son parcours littéraire s'impose. Jacques Paviot nous apprend ceci¹⁸. David Aubert quitte sa fonction de receveur avant 1458, afin d'entrer au service de Jean de Créquy, pour qui il commencera à compiler les *Croniques et Conquestes de Charlemaine*. Il passera au service de Philippe le Bon en 1458, et c'est pour lui qu'il terminera cette chronique. Avant ce changement de service, il s'intitulait simplement *clerc* et c'est seulement par après, à partir de 1459, qu'il se présentera et sera présenté comme *escripvain* du duc. David Aubert réalise pour le duc une série d'ouvrages¹⁹, en commençant en 1458 par les *Croniques et Conquestes de Charlemaine*. Ensuite, en 1459, il copie la *Chronique normande* et un *Olivier de Castille*.

FRANZÖSISCHES ETYMOLOGISCHES WÖRTERBUCH (FEW 2003), *Clericus*, p. 774. (https://lecteur-few.atilf.fr/index.php/page/lire/e/57836)

¹⁵ Idem, Scriba, p. 330. (https://lecteur-few.atilf.fr/index.php/page/lire/e/103525)

¹⁶ ZINK Michel, *Littérature française du Moyen Âge*, p. 362.

¹⁷ ARLIMA, *David Aubert*.

¹⁸ PAVIOT Jacques, *David Aubert et la cour de Bourgogne*, p. 11.

¹⁹ Paviot Jacques, *op. cit.*, p. 12-13.

En 1461, il copie l'*Arbre des batailles* d'Honoré Bovet, la *Vie du Christ* de Ludolphe le Chartreux et les *Louanges de la Vierge*. En 1461 et 1462, il copie la *Chronique de Baudouin d'Avesnes* et en 1462, un *Cy nous dit* et un *Miroir d'Humilité*. Puis, en 1463, il copie les *Miracles de saint Hubert* et le *Roman des trois fils de rois*, suivis en 1464, d'un *Romuléon* et enfin, entre 1463 et 1465, d'une *Histoire de Charles Martel*.

Lorsque Philippe le Bon décède le 15 juin 1467, David Aubert perd sa fonction auprès du duc et son successeur, Charles le Téméraire, ne le reprendra pas à son service²⁰. Ce n'est qu'en 1475 que nous le retrouvons comme écrivain, cette fois pour la duchesse de Bourgogne, Marguerite d'York, l'épouse du duc. Il réalisera, là encore, plusieurs ouvrages²¹ pour celle-ci avec, en 1474, une copie de la *Vision de l'âme* de Guy de Thurno, des *Visions du chevalier Tondal* et de la *Somme le roi* de frère Laurent du Bois. Puis, en 1476, il copie la *Consolation de philosophie* de Boèce et compile un volume de *Traités moraux et religieux*. En 1477, il copie les *Chroniques de Flandre* et enfin, en 1479, une *Vita Christi*.

Nous savons également qu'en plus des commandes pour le duc et la duchesse de Bourgogne, il a réalisé d'autres œuvres pour certains membres de la cour. Notamment pour Antoine, le Grand Bâtard de Bourgogne²², l'un des fils de Philippe le Bon, il a copié un *Gilles de Trazegnies* en 1462 ; un autre *Romuléon* en 1468 et les *Chroniques* de Froissart en 1468 et 1469. Il a aussi copié, en 1462, un autre *Miroir d'humilité* pour Philippe de Croÿ²³ ainsi que le *Livre des bonnes mœurs* de Jacques Legrand, en 1467, pour Guillaume Bourgois²⁴, même si c'est le Grand Bâtard qui se retrouvera avec cet ouvrage en sa possession.

En ce qui concerne la question du rôle exact de David Aubert dans les manuscrits cités²⁵, la mention *manu propria* dans certains manuscrits pourrait indiquer que David

²⁰ PAVIOT Jacques, *op. cit.*, p. 12.

²¹ *Idem*, p. 14.

²² *Idem*, p. 12-13.

²³ *Idem*, p. 13.

²⁴ Ibidem.

²⁵ *Idem*, p. 16.

Aubert a employé des aides pour les autres manuscrits ne portant pas cette mention. Selon nous, cette réflexion doit toutefois être considérée avec prudence. En effet, comme le démontrent Pascale Charron et Marc Gil²⁶, si David Aubert nomme souvent la ville dans laquelle le manuscrit a été produit (Hesdin, Bruxelles, Bruges, Lille et Gand), il ne faut pas croire pour autant que celui-ci a ouvert un atelier de copistes dans chacune de ces villes. En effet, puisqu'il était attaché à la personne du duc, il suivait ce dernier dans ses déplacements, comme le démontre la correspondance entre les dates de production des manuscrits et les dates de séjour du duc dans ces villes. On peut donc émettre des réserves quant à l'idée selon laquelle il se serait installé successivement dans toutes ces villes.

Ce que l'on peut en conclure²⁷, c'est que David Aubert a travaillé pour plusieurs grands seigneurs bibliophiles de l'époque. Bien qu'il soit d'abord entré au service de Philippe de Croÿ, il devait déjà avoir une bonne réputation puisqu'il entrera au service du duc Philippe le Bon quelques années après, en 1458. Ses manuscrits étaient des commandes des seigneurs, comme il l'indiquait souvent dans ses ouvrages. Qu'il ait été copiste ou auteur de ces manuscrits, ceux-ci ont fait de David Aubert, au même titre que ses prédécesseurs Jean Wauquelin et Jean Miélot, un acteur majeur de « la floraison bibliographique à la cour de Bourgogne au milieu du XV^e siècle²⁸ », principalement connu pour ses œuvres romanesques, historiques et de piété.

1.4 Sa famille

Intéressons-nous maintenant à la famille de David Aubert. Tout d'abord, son père, Jean Aubert I²⁹. Apparemment originaire de Hesse, en Allemagne, il nait vers 1363, puisqu'il est âgé de septante-quatre ans lorsqu'il est cité dans un procès en 1437, et

²⁶ Charron Pascale, Gil Marc, Les enlumineurs des manuscrits de David Aubert, p. 96-98.

²⁷ PAVIOT Jacques, *op. cit.*, p. 14-15.

²⁸ *Idem*, p. 18.

²⁹ Cockshaw Pierre, *op. cit.*, p. 280-282.

meurt le 16 août 1444. Il a principalement travaillé dans l'administration fiscale des ducs de Bourgogne où il a officié, en 1393, comme clerc du trésorier Josset de Halle, puis comme clerc à la Chambre des comptes de Dijon. En 1400, il est maitre de la Chambre aux deniers de la duchesse de Bourgogne Marguerite de Flandre, avant d'être suspendu pour escroquerie en 1404 et contraint de rembourser la très grosse somme de mille cinq cents livres. Après la mort de sa femme Guillemote en 1413, il retourne en Flandre et obtient, en 1419, la clergie de la Chambre des comptes de Lille et en devient l'auditeur en 1433. Straub³⁰ a révélé, grâce à l'inventaire fait à la mort de Guillemote, que Jean Aubert I et sa famille menaient une vie plutôt aisée, du moins jusqu'à la mort de cette dernière. Cette situation s'est peut-être dégradée ensuite, comme le suggèrent le fait que Jean ait sollicité une charge relativement modeste en 1419 pour sa fonction à Lille, tout comme le fait qu'il ait reçu des dons du duc de Bourgogne durant les années qui ont suivi. Cet inventaire a également révélé que Jean Aubert I était un grand amateur de livres, puisqu'il possédait quinze manuscrits.

Tout comme son père, Jean Aubert II³¹, le frère de David, a majoritairement travaillé dans l'administration fiscale. En 1431, il est cité comme clerc du receveur général Jean Abonnel, puis de Jean de Visen en 1437. Il est nommé receveur du duc en 1438, puis conseiller de Philippe le Bon, vers 1443-44. En 1447, il est nommé receveur général de Ponthieu, puis du Hainaut en 1454, et enfin de Mons en 1463, où il finit par devenir prévôt de 1467 à 1481. Il a également occupé, entre 1474 et 1477, des fonctions de commissaire à la réformation des nouveaux acquêts en Artois, Ponthieu et Boulonnais. On peut penser que non seulement il possédait une fortune considérable, puisqu'il s'est porté garant en 1453 pour son frère David, à hauteur de deux mille livres, mais également qu'il bénéficiait, tout comme son père, des faveurs du duc, puisqu'il sera nommé conseiller de Philippe le Bon et touchera des dons en 1438, puis encore en 1444 pour son mariage.

_

³⁰ STRAUB Richard, op. cit., p. 313.

³¹ COCKSHAW Pierre, op. cit., p. 282-283.

Ce que l'on peut en conclure, c'est que David Aubert a grandi dans une famille plutôt aisée, en pleine ascension sociale et entretenant des liens étroits avec les ducs de Bourgogne. En effet, son père et son frère étaient très proches de Philippe le Bon, comme en témoignent les différents dons reçus, ce qui lui a très probablement ouvert des portes à la cour de Bourgogne. Son père était également un amateur de livres, passion qu'il a probablement transmise à ses enfants, comme en témoigne la profession de David Aubert. Celui-ci, contrairement à son père et son frère, est particulièrement connu pour son travail littéraire, plus que pour sa fonction dans l'administration fiscale des ducs.

2. Le manuscrit Paris, Arsenal, 6328

Passons maintenant à la présentation du manuscrit qui fera l'objet de notre analyse. Nous commencerons par faire une brève description de son contenu (-> 2.1). Nous poursuivrons avec une présentation de l'histoire de ce manuscrit en énonçant son origine et plus particulièrement les questions relatives à sa datation (-> 2.2), ainsi que les différentes cotes qu'il a portées (-> 2.3). Nous terminerons par une description matérielle du manuscrit (-> 2.4).

2.1 Le contenu du manuscrit

Ce manuscrit contient une version de la *Chronique normande abrégée*. Cette version de la chronique porte le titre de *Croniques de France, d'Angleterre, de Flandres et d'aultres contrées, commençans l'an de nostre seigneur Jhesu Crist mil deux cens quatre-vings et seze, et fenissans l'an mil trois cens soixante-dix, mises au net par David Aubert, clerc, l'an de grace mil quatre cens cinquante noeuf.*

Cette chronique commence en 1296, par les événements de la révolte du comte de Flandre Guy de Dampierre contre le roi de France Philippe le Bel. Puis, elle se poursuit en traitant plusieurs événements relatifs à la guerre de Cent Ans, pour terminer en 1370, avec la bataille de Pontvallain et la nomination de Bertrand du Guesclin au titre de connétable de France. La chronique évoque plusieurs faits politiques, tels que des alliances, des mariages ou des successions. Mais elle décrit principalement des conflits et des guerres se déroulant en Flandre, en France et en Angleterre.

2.2 Son origine

Ce manuscrit aurait été produit à Bruxelles et serait une commande de Philippe le Bon auprès de son écrivain David Aubert³². La question de la date de sa transcription pose problème car deux dates différentes y sont inscrites :

-

³² STRAUB Richard, op. cit., p. 86.

- I. 1449, dans le colophon³³. « Cy finent aucunes croniques de France, d'Angleterre, de Flandres et d'autres contrees. Commençans en l'an mil deux cens quatrevingt et seze. Et fenissans en l'an mil trois cens soixante dix. Et furent icy ainsi copiees en l'an mil quatrecens quarante noeuf a Brouxelles ».
- II. 1459, dans le prologue³⁴. « Les chroniques de France, d'Angleterre, de Flandres et d'aultres contrees commençans l'an de nostre seigneur Jhesu Crist mil deux cens quatre vingt et sese, et fenissans l'an mil trois cens soisantedix ont esté mises au net par David Aubert clerc, l'an de grace mil quatre cens cinquante noeuf ».

Richard Straub³⁵ s'est penché sur la question. Il note que, de manière générale, la date de fin de la production ne correspond pas à celle de la transcription de par le fait qu'il reste encore le travail sur les lettrines, les rubriques et les miniatures. De même, la date de transcription diffère généralement de celle de rédaction, car le compilateur rédige un brouillon dont se servira ensuite le copiste du manuscrit. Mais, dans le cas qui nous occupe, nous avons deux dates différentes attribuées à la transcription. Richard Straub a décidé de rejeter la date de 1449 pour plusieurs raisons :

- Ce sont les années 1458-1459 qui sont les années où l'activité de David Aubert a été la plus prolifique.
- II. Le prologue du manuscrit est très proche de deux autres manuscrits datant de 1458 -1460, à savoir le Paris, Arsenal, 3483 et le Bruxelles, KBR, 9066.
- III. Le nom de David Aubert est présent dans le prologue mais pas dans le colophon.
 De plus, le colophon possède la seule occurrence du terme copier dans le manuscrit.

Ces réflexions ont poussé Straub à considérer la date de 1459 comme étant la date de transcription la plus probable et à poser l'hypothèse que 1449 correspond à la date du modèle du manuscrit.

³³ Manuscrit, Paris, Arsenal, 6328, folio 112r.

³⁴ Idem, folio 1r.

³⁵ STRAUB Richard, *op. cit.*, p. 140-142.

2.3 Sa cotation

Ce manuscrit a fait partie de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne. Il figurait dans l'inventaire de celle-ci, fait à Bruges vers 1467³⁶. Il a d'abord eu la cote 5.653³⁷, en 1469 à Bruges (-> 2.3.II), puis la cote 8.299³⁸, en 1487 à Bruxelles (-> 2.3.III). Le manuscrit n'a pas rejoint, contrairement à la plupart des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, la KBR de Bruxelles. Nous ne savons d'ailleurs pas quel chemin a pris le manuscrit par la suite aux XVI^e - XVII^e siècles, mais nous le retrouvons à la fin du XVIII^e siècle dans la bibliothèque du marquis de Paulmy, où il portait la cote Histoire 3565³⁹. A ce jour, il est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Son ancienne cote était Histoire 143⁴⁰, mais aujourd'hui il porte la cote 6328⁴¹.

Il convient cependant d'émettre une certaine critique à l'égard d'une des sources que nous avons utilisées : celle de Henry Martin. Non pas que nous jugions que les informations qu'elle fournit soient erronées, bien qu'elles soient un peu datées. Mais parce que Henry Martin se base, en partie, sur une autre source qu'est la *Bibliothèque protypographique*⁴² de Joseph Barrois. En effet, si nous avions suivi les cotations telles que présentées par Martin, nous aurions écrit que le manuscrit était à la cote 1423, vers 1467 à Bruges. Cotation définie par Barrois. Or, au cours de nos recherches, nous avons découvert que l'édition de Barrois était considérée comme un « outil indispensable⁴³ » et « est restée la référence entre 1830 et 2016⁴⁴ », mais également qu'elle contenait plusieurs erreurs. Ainsi, Claudine Lemaire parle d'« une série d'anomalies⁴⁵ » pour l'inventaire de 1467 (celui qui concerne notre manuscrit) ; et Hanno Wijsman, quant à

_

³⁶ Martin Henry, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, Tome 6, p. 96.

³⁷ FALMAGNE Thomas, VAN DEN ABEELE Baudouin, Corpus Catalogorum Belgii, Volume V, p. 246.

³⁸ *Idem*, p. 333-334.

³⁹ Martin Henry, op. cit., p. 96.

⁴⁰ Gachard Louis Prosper, Notice sur les chroniques manuscrites de Flandre, de Tournay, de Brabant, de Namur et de Liège, qui existent dans les bibliothèques de Paris, p. 165.

⁴¹ STRAUB Richard, op. cit., p. 86-87.

⁴² Barrois Joseph, *Bibliothèque protypographique*.

⁴³ LEMAIRE Claudine, *Remarques relatives aux inventaires de la Librairie de Bourgogne réalisés en 1467-69,* 1477, 1485, 1487 et aux manuscrits des duchesses, p. 294.

⁴⁴ Wijsman Hanno, Listes des livres à la cour de Bourgogne (XV^e-XVI^e siècle), p. 90.

⁴⁵ LEMAIRE Claudine, op. cit., p. 295.

lui, explique que « les transcriptions comprennent de multiples erreurs⁴⁶ » et que Barrois aurait changé l'organisation des listes de manuscrits⁴⁷. Heureusement, Hanno Wijsman mentionne un nouvel ouvrage faisant office de référence, à savoir le *Corpus Catalogorum Belgii*⁴⁸ volume V. C'est donc les informations de celui-ci que nous avons utilisées à la place des informations relevant de la *Bibliothèque protypographique*.

En consultant cet ouvrage, et grâce à l'index de concordance entre la numérotation de Joseph Barrois et celle du *Corpus Catalogorum Belgii*⁴⁹, nous avons pu retrouver notre manuscrit à la cote 5.653, le *5* correspondant au chapitre de l'inventaire du domaine de Philippe le Bon⁵⁰.

Il y a, de plus, trois choses à relever concernant les informations trouvées dans ce *Corpus*Catalogorum Belgii:

- I. Cet ouvrage retravaille et corrige la structure des listes d'inventaires, mais il garde la description des manuscrits faite par Barrois. Ainsi, comme chez Barrois, nous retrouvons une description mentionnant « commençant ou second feuillet *ne nulz nobles* et au darnier, *le vaillant*⁵¹ ». Il s'agit là d'une erreur puisque la leçon *ne nulz nobles* ne se trouve pas au deuxième feuillet, le 2r, mais au début du troisième, le 3r. Cette erreur peut s'expliquer par un décalage dans la chronique. En effet, celle-ci commence au folio 2r et non au folio 1r.
- II. Il y est décrit que l'inventaire du domaine de Philippe le Bon a été fait à Lille en février 1469⁵², alors que Henry Martin nous explique que notre manuscrit vient d'un inventaire fait à Bruges vers 1467⁵³. Il ne s'agit pas d'une erreur. En effet, nous retrouvons dans le *Corpus Catagolorum Belgii* la mention d'un inventaire fait à Bruges le 2 août 1465⁵⁴. Nous apprenons qu'il s'agit de l'inventaire d'un

⁴⁶ Wijsman Hanno, op. cit., p. 90.

⁴⁷ Ibidem.

⁴⁸ FALMAGNE Thomas, VAN DEN ABEELE Baudouin, op. cit.

⁴⁹ *Idem,* p. 445.

⁵⁰ *Idem*, p. 246.

⁵¹ Ibidem.

⁵² *Idem*, p. 37.

⁵³ Martin Henry, op. cit., p. 96.

⁵⁴ FALMAGNE Thomas, VAN DEN ABEELE Baudouin, op. cit., p. 401-402.

hôtel ducal et que celui-ci a été transféré à la Chambre des comptes de Lille en 1466⁵⁵. Le manuscrit vient donc bel et bien d'un inventaire fait à Bruges, mais cet inventaire a été transféré à Lille, endroit où la compilation des inventaires a ensuite été faite.

III. Lorsque l'on regarde les notes de bas de page concernant notre manuscrit, nous pouvons voir la mention de sa cote contemporaine, à savoir *Arsenal 6328*, mais également une mention d'une autre cote présente dans l'ouvrage, à savoir la cote 8.299, le 8 correspondant au chapitre de l'inventaire commandité par Maximilien d'Autriche⁵⁶. Cet inventaire aurait été fait le 15 novembre 1487 à Bruxelles et il liste les ouvrages conservés à l'Église collégiale Sainte-Gudule⁵⁷. La description du manuscrit correspond à celui de David Aubert, avec la même erreur concernant la leçon au deuxième feuillet (-> 2.3.I), et l'index de concordance nous informe qu'il avait la cote 1933 chez Barrois⁵⁸. Il s'agit bien du même manuscrit mais référencé dans deux contextes différents.

2.4 Sa description matérielle

Pour ce qui est de la description matérielle du manuscrit, nous nous baserons principalement sur les descriptions faites dans *David Aubert, escripvain et clerc*⁵⁹, dans la *Notice sur les chroniques manuscrites de Flandre, de Tournay, de Brabant, de Namur et de Liège, qui existent dans les bibliothèques de Paris*⁶⁰, ainsi que dans le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*⁶¹.

Ce manuscrit est en vélin, composé de la table des matières avec les folios A à F, puis de la chronique avec 112 folios. La table et la chronique sont toutes deux composées de feuillets in-folio. L'écriture est en longues lignes (vingt-quatre lignes par feuillet), avec les

⁵⁵ FALMAGNE Thomas, VAN DEN ABEELE Baudouin, op. cit., p. 402.

⁵⁶ *Idem,* p. 333-334.

⁵⁷ *Idem,* p. 46.

⁵⁸ *Idem*, p. 447.

⁵⁹ STRAUB Richard, op. cit., p. 86.

⁶⁰ GACHARD Louis Prosper, op. cit., p. 165-170.

⁶¹ Martin Henry, op. cit., p. 96.

initiales ornées en or et en couleur, ainsi que les titres des rubriques en rouge. Le manuscrit possède sept miniatures aux feuillets 2r, 20r, 25v, 36r, 44r, 67r et 72r. Ces miniatures ont été réalisées par Loyset Lièdet⁶². La reliure est en maroquin vert, avec des tranches dorées ainsi que les armes du marquis de Paulmy. On retrouve au dos du manuscrit *Chroniques de Philippe-Le-Bel* et les armes de Philippe le Bon sont peintes dans la lettrine du folio 2r.

Il y a deux choses à relever sur les cahiers de ce manuscrit :

D'une part, les cahiers concernant le texte de la chronique sont majoritairement assemblés en quaternion. En effet, une note en bas du folio 8v reproduit les premiers mots du folio suivant. Et il en va de même pour les folios 16v et 24v et ainsi de suite. Cela semble indiquer que les bifeuillets étaient assemblés quatre par quatre. Néanmoins, il y a deux exceptions :

- I. La première est que le folio 48v possède une note, alors que le folio 56v n'en possède pas, contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre. Or, il y a un renvoi au folio 54v. Ceci signifie que nous avons un ternion au milieu du manuscrit. Mais pourquoi ? 112, le nombre de folios du texte de la chronique, étant un multiple de 8, il aurait été logique de composer tout le texte en quaternion. Peut-être ce ternion était-il un quaternion, dont un bifeuillet aurait été retiré, car endommagé ? Et les copistes auraient, par la suite, continué le manuscrit en quaternion, comme c'était prévu. C'est une possibilité mais sans une analyse physique du manuscrit, il est difficile d'en savoir plus.
- II. La seconde est que, après la note au folio 54v, les renvois continuent aux folios 62v, 70v et ainsi de suite jusqu'au folio 110v. Or, nous avons 112 feuillets pour le texte. Ce qui signifie que nous avons probablement deux feuillets qui ont été rajoutés à la fin du texte pour terminer le manuscrit.

⁶² Paviot Jacques, *op. cit.*, p. 16.

Les cahiers du texte sont donc pour la plupart des quaternions, avec un ternion aux feuillets 49 à 54 et un singulion aux feuillets 111 et 112.

D'autre part, la table des matières est composée des folios A à F, avec le dernier folio laissé vide avec ses réglures. Cela semble indiquer que le cahier est un ternion. Au vu de la différence de type de cahier utilisé pour la table des matières, comparé au reste du manuscrit, il est probable que ce cahier a été assemblé, et la table copiée, séparément de la chronique, pour être ajouté à celle-ci par après.

3. Analyse philologique

Dans ce troisième chapitre, nous allons procéder à l'analyse philologique de la tradition textuelle dont fait partie le manuscrit Paris, Arsenal, 6328. Pour ce faire, nous allons procéder de la manière suivante :

En premier lieu, nous nous intéresserons à la relation entre le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 et la tradition de la *Chronique normande* (-> 3.1). Pour cela, nous nous attarderons sur deux éditions de référence, celle des Molinier (-> 3.1.1) et celle de Kervyn de Lettenhove (-> 3.1.2). Nous produirons ensuite un stemma synthétisant ce que ces deux éditions nous auront appris (-> 3.1.3), stemma que nous comparerons ensuite avec les résultats de la collation de différents manuscrits (-> 3.1.4).

Dans un second temps, nous nous intéresserons à la relation entre le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 et les manuscrits de la même tradition, la *Chronique normande abrégée* (-> 3.2). Nous procéderons d'abord à la recension des manuscrits au sein des éditions des Molinier et de Kervyn de Lettenhove (-> 3.2.1), pour ensuite faire la collation des différents manuscrits trouvés (-> 3.2.2) et tenter d'en produire des stemmas (-> 3.2.3).

3.1.<u>Le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 et la tradition de la *Chronique* normande</u>

Lorsque nous avons choisi le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 comme sujet de notre recherche, nous pensions avoir affaire à un texte original de la main de David Aubert ne se rapportant à aucune tradition textuelle connue, grâce à une information très partielle sur la base de données *Arlima*. Néanmoins, une simple recherche dans la base de données *Jonas* nous a vite appris que ce n'était pas le cas. Cette recherche, que nous allons vous présenter, nous a mis sur la piste de deux éditions : l'une traitant de la *chronique normande* et l'autre de son remaniement, la *Chronique normande abrégée*.

Commençons par notre manuscrit⁶³. Il s'agit des *Croniques de France,* d'Angleterre, de Flandres et d'aultres contrées, commençans l'an de nostre seigneur Jhesu Crist mil deux cens quatre-vings et seze, et fenissans l'an mil trois cens soixante-dix, mises au net par David Aubert, clerc, l'an de grace mil quatre cens cinquante noeuf. Il se situe à la cote 6328 de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. La base de données nous a indiqué que ce manuscrit possède un incipit *Au temps du roy Phelippes le Bel avoit un conte en Flandres* qui fait référence à une œuvre. La *Chronique abrégée*.

La Chronique abrégée⁶⁴, également appelée Chronique normande abrégée, n'est pas un texte à tradition unique, comme nous le croyions au début de nos recherches, mais est une tradition textuelle. L'édition de référence du texte est celle de Kervyn de Lettenhove, Istore et croniques de Flandres⁶⁵, dont nous parlerons plus tard (-> 3.1.2). La base de données Jonas relève quatorze témoins de cette tradition, là où Florent Noirfalise, dans l'Encyclopedia of the medieval chronicle⁶⁶, nous indique que cette tradition a eu une grande diffusion et qu'une vingtaine de manuscrits nous seraient parvenus. Quoi qu'il en soit, Jonas tout comme l'Encyclopedia of the medieval chronicle s'accordent sur le fait que cette tradition est un remaniement de la Chronique normande du XIV^e siècle. Jonas nous informe également que la chronique abrégée sert de continuation à la Chronique dite de Baudouin d'Avesnes. Nous en parlerons dans notre chapitre consacré à l'ouvrage de Kervyn de Lettenhove (-> 3.1.2).

Nous avons décidé de pousser notre recherche jusqu'à la *Chronique normande* du XIV^e siècle⁶⁷. Il s'agit en réalité d'une tradition littéraire appelée *Chronique normande* et son édition de référence est celle des Molinier, intitulée *Chronique normande du XIV*^e

⁻

⁶³ JONAS, Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 6328. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/43076)

⁶⁴ Id., Chronique abrégée, Anonyme. (http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/5278)

⁶⁵ Kervyn de Lettenhove Joseph, *Istore et Croniques de Flandres : d'après les textes de divers manuscrits*.

⁶⁶ Noirfalise Florent, Chronique normande abrégée.

⁶⁷ JONAS, Chronique normande du XIV^e siècle, Anonyme. (http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/5276)

siècle⁶⁸ (-> 3.1.1). *Jonas* et Chris Jones, dans l'*Encyclopedia of the medieval chronicle*⁶⁹, relèvent deux témoins. La piste que nous avons découverte sur *Jonas* s'arrête là. La *chronique normande* sert également de source pour deux autres œuvres, mais qui ne concernent pas notre sujet de recherche.

Nous allons maintenant aborder les deux éditions de référence que nous avons relevées, en commençant par la dernière nommée. Celle qui, en théorie, traite de l'origine de la tradition, la *Chronique normande du XIV*^e siècle des Molinier.

3.1.1. La Chronique normande

L'édition de référence de la tradition de la *Chronique normande* est celle publiée par Auguste et Émile Molinier en 1882⁷⁰.

Selon les Molinier, l'auteur nous est inconnu, mais il s'agirait probablement d'un homme de guerre⁷¹, de la petite noblesse⁷², d'origine normande⁷³ et adhérent au parti royaliste⁷⁴. C'est ce statut d'homme de guerre qui lui aurait permis de visiter une partie du royaume et de vivre certains des événements historiques qu'il décrit⁷⁵. Les Molinier relèvent néanmoins plusieurs erreurs et imprécisions⁷⁶, ce qui tendrait à penser que l'auteur a également retranscrit des ouï-dire ou des témoignages des événements dont il parle.

⁷² *Idem*, p. iii-iv.

⁶⁸ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, *Chronique normande du XIV*^e siècle.

⁶⁹ JONES Chris, *Chronique normande du XIV*^e siècle.

⁷⁰ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, op. cit.

⁷¹ *Idem*, p. ii-iii.

⁷³ *Idem*, p. v-viii.

⁷⁴ *Idem*, p. viii-ix.

⁷⁵ *Idem*, p. vii-viii.

⁷⁶ *Idem*, p. vii, p. xiii, p. xiv, p. xv, p. xvi, p. xvii, p. xxii.

La chronique aurait été écrite par une seule personne et en une seule fois⁷⁷. La rédaction daterait de la deuxième moitié de l'année 1364⁷⁸, dernière date des événements transcris dans la chronique. Les Molinier estiment, quant à eux, que la rédaction n'a pas été faite au jour le jour et que plusieurs années séparent les événements de la rédaction⁷⁹, qui aurait démarré au plus tôt en 1368 ou 1369⁸⁰ et se serait terminée vers 1372⁸¹.

La chronique se compose de deux parties. La première est elle-même divisée en trois parties qui sont tirées de sources plus anciennes difficilement identifiables, allant de 1294 à 1326⁸².

- i. La première partie est un récit de la révolte de Guy de Dampierre, une introduction fréquente dans les chroniques du 14^{ème} siècle⁸³. La version étudiée par les Molinier ne ressemble à aucune autre connue⁸⁴.
- ii. La deuxième partie est un bref résumé des règnes de Philippe IV, Louis X et Philippe V⁸⁵. Ce résumé comporte, d'après les Molinier, beaucoup d'erreurs et la source est difficile à identifier⁸⁶.
- iii. La troisième partie est un récit de la révolte de la Flandre contre Louis de Nevers⁸⁷. Il serait soit tiré d'un texte perdu, soit rédigé par l'auteur à partir de témoignages⁸⁸.

La seconde partie de la chronique, qui concerne des événements postérieurs à 1328, est celle des événements vécus par l'auteur ou des témoignages qui ont été retranscrits par lui⁸⁹.

⁷⁹ *Idem*, p. xxiv-xxv

⁷⁷ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, op. cit., p. xxiv.

⁷⁸ Ibidem.

⁸⁰ *Idem*, p. xxv-xxvi.

⁸¹ *Idem*, p. xxvi-xxvii.

⁸² *Idem*, p. xxvii.

⁸³ Ibidem.

⁸⁴ *Idem*, p. xxvii-xxx.

⁸⁵ *Idem*, p. xxvii.

⁸⁶ *Idem*, p. xxx.

⁸⁷ *Idem*, p. xxvii.

⁸⁸ *Idem*, p. xxx.

⁸⁹ *Idem*, p. xxvii.

Une fois l'auteur et le contexte de la *Chronique normande* présentés, les Molinier poursuivent avec l'analyse textuelle de celle-ci. Ils n'identifient que deux manuscrits de cette tradition :

- I. Le manuscrit Paris, BnF, fr. 4987⁹⁰. Les Molinier désignent ce manuscrit par la lettre **A**.
- II. Le manuscrit Toulouse, Bibliothèque municipale, 510⁹¹. Les Molinier le désignent par la lettre **B**.

Le constat des Molinier est que les deux manuscrits sont fautifs⁹²:

« Les deux manuscrits sont l'un et l'autre fautifs ; les noms des lieux et des personnes ont été singulièrement estropiés par les copistes, qui en ont même laissé quelques-uns en blanc. Les deux manuscrits présentent les mêmes lacunes, on peut croire au premier abord que le plus récent a été copié sur le plus ancien. Toutefois certaines variantes prouvent que les deux exemplaires ont bien pour source commune un manuscrit perdu [...].⁹³ »

Les Molinier désignent cet antécédent, que nous ne possédons plus, par la lettre \mathbf{C}^{94} . S'agissant d'un sous-archétype non attesté, nous avons décidé de le renommer $\boldsymbol{\beta}$. Ce manuscrit $\boldsymbol{\beta}$ n'est pas non plus l'original de la chronique, car il possède encore certaines lacunes que l'on ne retrouve pas dans la « seconde rédaction 95 ». A ce stade de l'ouvrage, les Molinier ne précisent pas ce qu'ils entendent par seconde rédaction, mais nous anticipons déjà (v. *infra* dans ce même chapitre) qu'il s'agit de la *Chronique normande abrégée*. Les Molinier estiment que le manuscrit $\boldsymbol{\beta}$, lacunaire, est donc une copie d'un quatrième manuscrit 96 , le manuscrit \boldsymbol{D} , que nous renommerons $\boldsymbol{\alpha}$. Ce dernier serait soit l'original, soit une copie sans lacune de l'original.

⁹⁰ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, op. cit., p. xxxi.

⁹¹ Ibidem.

⁹² Ibidem.

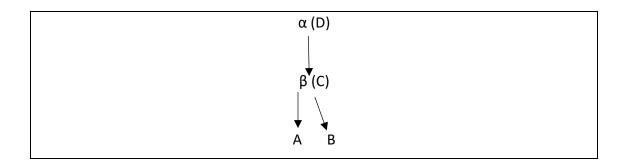
⁹³ Ibidem.

⁹⁴ *Idem*, p. xxxii.

⁹⁵ Ibidem.

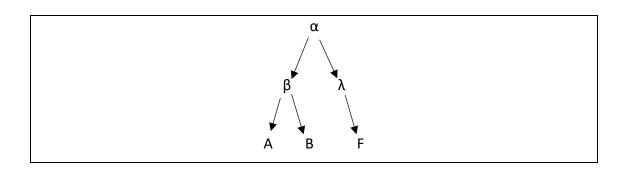
⁹⁶ *Idem*, p. xxxii-xxxiii.

Les Molinier proposent le stemma suivant pour la *Chronique normande*⁹⁷ :



Ils soulèvent ensuite la question du petit nombre de manuscrits identifiés pour la tradition de la *Chronique normande*⁹⁸. Ils expliquent ce phénomène par la datation de la chronique, qui remonte au 14ème siècle, mais également par le fait que son remaniement a pu effacer l'original. Ce remaniement, c'est la *Chronique normande abrégée* et les Molinier ont utilisé un manuscrit de cette tradition pour faire la collation avec les manuscrits **A** et **B**. Ce manuscrit est le Paris, BnF, fr. 5610 que nous nommerons **F**.

A ce stade, nous jugeons utile de produire un nouveau stemma pour présenter l'état des lieux des travaux des Molinier concernant le rapport entre la tradition de la *Chronique normande* et celle de la *Chronique normande abrégée*. Nous ajoutons alors au stemma des Molinier le manuscrit \mathbf{F} , ainsi que l'archétype de le *Chronique normande abrégée*, que nous nommerons λ . Le stemma est le suivant :



⁹⁷ Molinier Auguste, Molinier Émile, *op. cit.*, p. xxxiii.

⁹⁸ *Idem*, p. xxxvi.

Les Molinier finissent leur analyse philologique par la recension de tous les manuscrits concernant la tradition de la *Chronique normande abrégée*⁹⁹. Nous nous baserons en partie sur ces listes pour la suite de notre travail (-> 3.2). Ils citent pour l'occasion le travail de Kervyn de Lettenhove sur la tradition de la *Chronique normande abrégée*¹⁰⁰ et son édition de l'*Istore et Croniques de Flandres*, sur laquelle nous allons nous pencher dès à présent (-> 3.1.2).

3.1.2. <u>La Chronique normande abrégée</u>

L'Istore et Croniques de Flandres¹⁰¹ est l'édition de référence concernant la tradition de la Chronique normande abrégée¹⁰², publiée par Joseph Kervyn de Lettenhove en deux volumes, en 1879 et 1880.

Il s'agit en réalité d'une édition critique de la tradition de la *Chronique de Flandres*, à laquelle Kervyn de Lettenhove a décidé d'adjoindre une édition critique de la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes*¹⁰³. Celui-ci a justifié son geste par l'entrecroisement des deux traditions, ainsi que par la similarité des événements racontés, même s'il s'agit de récits différents¹⁰⁴. De fait, la comparaison entre les leçons était intéressante. Il ne s'agit pas directement d'une édition de la *Chronique normande abrégée* mais, comme nous l'avons précisé plus tôt (-> 3.1.1), et tout comme cela est indiqué également dans l'ouvrage de Kervyn de Lettenhove¹⁰⁵, la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes* est souvent continuée par la *Chronique normande abrégée*. Cette continuation fait partie de l'édition, ce qui nous permet de faire le lien entre cet ouvrage et notre sujet de recherche.

⁹⁹ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, op. cit., p. xliv-lxx.

¹⁰⁰ *Idem*, p. xlvii.

¹⁰¹ KERVYN DE LETTENHOVE Joseph, op.cit.

¹⁰² Jonas, *Chronique abrégée, Anonyme*. (http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/5278)

 $^{^{103}}$ Kervyn de Lettenhove Joseph, Istore et Croniques de Flandres, tome 1, p. xxi.

¹⁰⁴ Ibidem.

¹⁰⁵ *Idem*, p. xxvii-xxviii.

Kervyn de Lettenhove fait la recension des manuscrits, d'abord pour la *Chronique* de Flandres¹⁰⁶, ensuite pour la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes*¹⁰⁷. Il y fait également la recension d'une catégorie à part de manuscrits¹⁰⁸, qui correspond à la *Chronique normande abrégée* et qui nous servira pour la suite de notre travail (-> 3.2).

Concernant la collation de la tradition de la *Chronique de Flandres*¹⁰⁹, Kervyn de Lettenhove s'est basé principalement sur le manuscrit Paris, BnF, fr. 5610 et l'a comparé au manuscrit Bruxelles, KBR, 14910. Ce sont les deux seuls manuscrits utilisés pour reproduire la *Chronique de Flandres*. Nous ne représenterons toutefois pas un stemma pour cette tradition, car celle-ci n'est pas celle qui concerne notre sujet de recherche.

Concernant la collation de la tradition de la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes*¹¹⁰, Kervyn de Lettenhove s'est basé principalement sur le manuscrit Bruxelles, KBR, 10233. Nous nommerons ce manuscrit **E**. Ce manuscrit remonte aux origines de la Création et contient la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes*. La continuation de cette chronique avec la *Chronique normande abrégée* s'arrête à l'année 1396. Ce qui est une chance pour nous, puisque la version de David Aubert s'arrête aux événements de Pontvallain en 1370 (-> 2.1). Cela signifie que la reconstruction de Kervyn de Lettenhove couvre tous les événements du manuscrit de David Aubert. Il est à noter que Kervyn de Lettenhove dit avoir collationné le manuscrit Bruxelles, KBR, 10233 avec « les divers manuscrits que possède le même dépôt¹¹¹ », sans plus de précisions. Il est dès lors difficile de savoir avec certitude quels manuscrits ont été utilisés ou non pour la collation. Nous pouvons cependant retrouver un passage mentionnant l'utilisation du manuscrit Paris, BnF, fr. 5610¹¹², soit le manuscrit **F** (-> 3.1.1).

Si nous produisons un stemma, basé sur l'analyse de Kervyn de Lettenhove, de la tradition de la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes*, dont nous nommerons

¹⁰⁶ KERVYN DE LETTENHOVE Joseph, op. cit., p. xxii-xxvii.

¹⁰⁷ *Idem*, p. xxvii -xxxiv.

¹⁰⁸ *Idem*, p. xxxii-xxxiii.

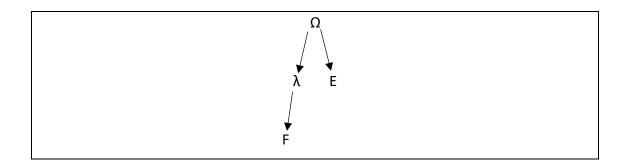
¹⁰⁹ *Idem*, p. xxxiv.

¹¹⁰ *Idem*, p. xxxv.

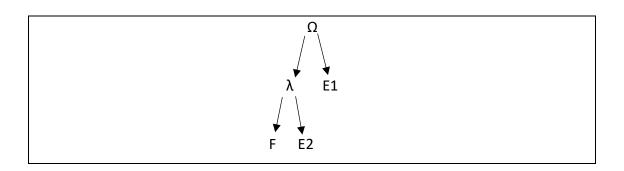
¹¹¹ Ibidem.

¹¹² *Idem*, p. xxix.

l'original Ω , et en ajoutant l'archétype de la *Chronique normande abrégée* λ (-> 3.1.1), nous obtenons ceci :



Il faut cependant affiner ce stemma pour le mettre en adéquation avec notre travail. En effet, le manuscrit \mathbf{E} , que nous plaçons sous $\mathbf{\Omega}$ suite à l'analyse de Kervyn de Lettenhove, contient une copie de la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes* ($\mathbf{\Omega}$), mais il contient également une copie de la *Chronique normande abrégée* ($\mathbf{\lambda}$). Or, c'est cette dernière qui constitue l'objet de notre travail. Pour représenter cet état de fait, nous avons décidé de scinder la désignation du manuscrit \mathbf{E} en, d'une part, $\mathbf{E}\mathbf{1}$, pour désigner la copie de la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes* qui s'insère dans la tradition de $\mathbf{\Omega}$ et, d'autre part, $\mathbf{E}\mathbf{2}$, pour désigner la copie de la *Chronique normande abrégée* qui s'insère dans la tradition de $\mathbf{\lambda}$. Nous utiliserons donc, pour notre travail, le stemma suivant :

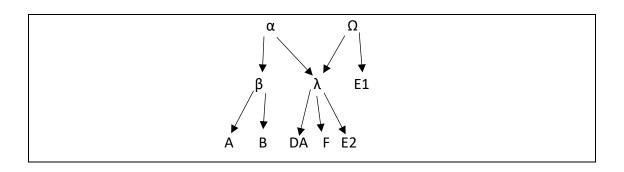


3.1.3. <u>Stemma compilant nos découvertes</u>

Afin d'avoir une meilleure compréhension de la position de la tradition de la Chronique Normande abrégée, par rapport à la tradition de la Chronique normande et à celle de la Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes, nous allons réaliser un stemma

regroupant toutes nos découvertes précédentes (-> 3.1.1 et 3.1.2). Nous y ajouterons une liste décrivant brièvement chaque manuscrit figurant dans ce stemma, ainsi que les liens renvoyant à leur fiche sur la base de données *Jonas*, dans la mesure du possible.

Lorsque nous regroupons les deux traditions de la *Chronique normande* et de la *Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes*, et que nous y ajoutons le manuscrit de David Aubert, que nous nommerons **DA**¹¹³, nous obtenons ceci :



La liste des manuscrits est la suivante :

- α : Manuscrit original ou copie sans lacune de la *Chronique normande*¹¹⁴.
- **β** : Archétype lacunaire de la *Chronique normande*.
- Manuscrit A: Manuscrit Paris, BnF, fr. 4987¹¹⁵. Copie fautive du manuscrit β.
- Manuscrit B: Manuscrit Toulouse, Bibliothèque municipale, 510¹¹⁶. Copie fautive du manuscrit β.
- Ω: Manuscrit original de la Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes¹¹⁷.

¹¹³ Pour l'instant, nous plaçons DA dans le stemma de cette manière, afin de faire comprendre sa position par rapport aux trois traditions littéraires que nous avons évoquées jusqu'à présent. Sa véritable position au sein de la tradition de la *Chronique normande abrégée* sera développée plus loin (-> 3.2.3).

¹¹⁴ JONAS, Chronique normande du XIVe siècle, Anonyme. (http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/5276)

¹¹⁵ Id., Paris, Bibliothèque nationale de France, manuscrits, fr. 04987. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/45704)

 ¹¹⁶ Id., Toulouse, Bibliothèque municipale, 0510. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/59497)
 117 Id., Chronique abrégée et continuée dite de Baudouin d'Avesnes, Anonyme. (http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/5326)

- Manuscrit **E**: Manuscrit Bruxelles, KBR, 10233-10236¹¹⁸. Contient une copie des manuscrits Ω (**E1**) et λ (**E2**).
- λ: Archétype de la Chronique normande abrégée¹¹⁹. Remaniement de la Chronique normande et continuation de la Chronique abrégée de Baudouin d'Avesnes.
- Manuscrit F: Manuscrit Paris, BnF, fr. 5610¹²⁰. Copie du manuscrit λ.
- Manuscrit DA: Manuscrit de David Aubert, Paris, Arsenal, 6328¹²¹. Copie du manuscrit λ.

3.1.4. Collation des différents manuscrits

Nous avons décidé de faire une collation des manuscrits utilisés par les Molinier et Kervyn de Lettenhove afin de vérifier si les analyses de ceux-ci (-> 3.1.1 et 3.1.2) sont toujours d'actualité, ainsi que tenter de vérifier si notre stemma, qui regroupe ces analyses (-> 3.1.3), est correct.

Pour ce faire, nous nous sommes procuré une copie des différents manuscrits qui nous étaient accessibles, et les avons collationnés pour comparer nos découvertes avec celles des Molinier et de Kervyn de Lettenhove.

Les manuscrits que nous avons pu analyser sont au nombre de trois, sur les cinq identifiés :

- Le manuscrit A, Paris, BnF, fr. 4987.
- Le manuscrit E, Bruxelles, KBR, 10233.
- Le manuscrit **DA**, Paris, Arsenal, 6328.

JONAS, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 10233-10236. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/10428)

¹¹⁹ Id., Chronique abrégée, Anonyme. (http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/5278)

¹²⁰ Id., Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, fr. 05610. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/73791)

¹²¹ Id., Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 6328. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/43076)

En effet, nous n'avons pas pu analyser les manuscrits B (Toulouse, Bibliothèque

municipale, 510) et F (Paris, BnF, fr. 5610) puisque ceux-ci ne sont pas numérisés et que

leurs lieux de stockage, Toulouse et Paris respectivement, sont trop éloignés de Liège

que pour nous être raisonnablement accessibles dans le cadre de notre travail.

Nous avons effectué les collations avec plusieurs folios du manuscrits DA, à savoir : 1v-

4v, 27r-28r, 31r-33r, 33r-34v, 87r-88v et 111r-112r. Cependant, le fait que seulement trois

manuscrits aient pu être analysés a limité la capacité d'élaborer un stemma, en vue de

le comparer au stemma formulé plus tôt (-> 3.1.3). De plus, comme nous le verrons plus

loin (-> 3.2.2.VII et 4), le manuscrit **DA**, que nous utilisons comme base de la collation,

contient beaucoup d'innovations qu'il est le seul à posséder, ce qui n'a pas aidé non plus

à identifier des erreurs probantes dans les manuscrits A et E.

Nous pouvons néanmoins relever une découverte, que nous présenterons de la

manière suivante. Nous commencerons par indiquer, pour chaque manuscrit, les folios

d'où nous avons tiré les extraits utilisés. Ensuite nous exposerons les leçons des extraits

retenus, en partant du manuscrit DA et en indiquant en caractères gras les différences,

ajouts ou omissions dans les leçons de **A** et de **E**. Enfin, nous analyserons ces leçons pour

en relever les erreurs et les innovations, conjonctives ou séparatives.

I. Manuscrit **DA**: folio 34r.

Manuscrit A: folio 16v.

Manuscrit E: folio 149v.

Quant le conte Louys [Louys om. A, E] sceut qui estoit son amy ou non [l'eutende

de ses hommes A, E], il assambla ses amis et les chevaliers, et a main armee il

chevaucha vers [et s'en ala A, E] Courtray a grande compaigne de gens d'armes

et tant fist qu'il fu dedens [et entra a Courtray A, E] et fist bouter le feu par la

ville [et y fit bouter le feu A; en la ville add. E], mais le commun s'assambla et

Page 33

se combaty a son seigneur [contre le conte et ses gens A, E], telement que le conte fu desconfy et pris [et le desconfirent A] [La fu li contes desconfis E], et le menerent a Bruges, puis fu mis prisonnier en la tour de la halle [et le menerent ... tour de la halle om. A, E]. La furent occis Jehan de Flandres, le sire de Neele et vingtquatre chevaliers. Et le conte de Namur eschappa et s'en ala a Gand [et le conte fut pris et l'emmenerent a Bruges en la prison que on dit la Pierre add. A, E].

Les manuscrits **A** et **E** mentionnent que le comte Louis fut mis en prison à Bruges, prison nommée la Pierre, là où le manuscrit **DA** mentionne une tour au-dessus d'une halle. Comme nous le verrons plus en détail dans la partie suivante (-> 4.1.2.II), la mention de cette tour est une innovation de **DA** et constitue probablement une correction qu'a faite le copiste à partir de ses connaissances. Nous savons donc que les manuscrits **A** et **E** ne dérivent pas du manuscrit **DA**.

Grâce à cette découverte, nous pouvons tout de même tenter de former des stemmas.

Sachant que les manuscrits A et E ne dérivent pas de DA (-> 3.1.4.I), nous avons douze possibilités : soit DA dérive de E qui dérive de A (stemma 1) ; soit E dérive de A et DA dérive de E et d'un archétype commun¹²² à A (stemma 2) ; soit DA et A dérivent d'un archétype commun et E dérive de A (stemma 3) ; soit DA et E dérivent de A (stemma 4) ; soit DA dérive de A qui dérive de E (stemma 5) ; soit DA et A dérivent de E (stemma 6) ; soit DA et E dérivent d'un archétype commun et A dérive de E (stemma 7) ; soit A dérive de E et DA dérive de A et d'un archétype commun à E (stemma 8) ; soit A et E dérivent d'un archétype commun et DA dérive de A et E (stemma 9) ; soit A et E dérivent d'un archétype commun et DA dérive de E (stemma 10) ou de A (stemma 11) ; soit DA, A et E dérivent d'un archétype commun (stemma 12).

 $^{^{122}}$ Nous l'appellerons α , pour l'original de la *Chronique normande*.

Stemma1	Stemma 2	Stemma 3	Stemma 4
α 	α A DA ← E	DA A	A DA E

Stemma 5	Stemma 6	Stemma 7	Stemma 8
α ↓ E ↓ A ↓ DA	α E DA A	DA E	α E DA ← A

Stemma 9	Stemma 10	Stemma 11	Stemma 12
α Α Ε DA	A E DA	A E	DA A E

Lorsque l'on observe ces stemmas, nous comprenons que nous pouvons tout de suite mettre de côté le stemma 12 : celui-ci représente simplement le fait que les trois manuscrits relèvent de la même tradition textuelle, ce que nous savions déjà puisqu'ils font tous partie, de la tradition de la *Chronique normande*, ou de son remaniement. Ensuite, nous pouvons également rejeter les stemmas 5, 6, 7 et 8 : en effet, les

manuscrits **DA** et **E** relevant d'une tradition qui est un remaniement de la tradition de **A**, il n'est donc pas possible que **A** dérive de **DA** et de **E**. Il nous reste donc les stemmas 1, 2, 3, 4, 9, 10 et 11.

Les stemmas 1 et 4 représentent plus ou moins les mêmes relations entre les manuscrits : les manuscrit **DA** et **E** dérivent du manuscrit **A**, ce qui rejoint le fait que **DA** et **E** relèvent d'une tradition qui est un remaniement de la tradition de **A**. Selon ces stemmas, le remaniement se serait opéré dans la famille génétique de **A**.

Le stemma 10 rejoint également ce constat, si on l'analyse dans ce sens : on peut considérer que A et E proviennent d'un archétype commun puisque A est une copie de la *Chronique normande* et que E est une copie de la *Chronique normande abrégée* qui, elle-même, dérive d'un remaniement de la *Chronique normande*. En ce qui concerne la position de DA par rapport à E, comme nous l'avons précisé à la note de bas de page numéro 112 (-> 3.1.3), DA n'a pas encore été placé précisément dans le stemma et on peut donc imaginer qu'il soit dérivé de E. Le stemma 9 rejoint cette analyse sur la position de A et E, mais suppose que DA soit copié à la fois sur la *Chronique normande* et sur la *Chronique normande abrégée*. Selon ces stemmas 9 et 10, le remaniement se serait opéré à partir d'un manuscrit en amont de A dans la tradition de la *Chronique normande*.

Le stemma 11 ressemble au stemma 10, mais la position de **DA** par rapport à **A** requiert une analyse particulière : il s'emble étrange que **DA** dérive de **A** et soit séparé de **E**, puisque **DA** et **E** sont censés relever de la même tradition textuelle, qui est différente de celle de **A**. À moins que l'on suppose que le remaniement de la *Chronique normande* s'est fait à partir de plusieurs manuscrits. Dans ce cas, **DA** relève d'un remaniement qui s'est fait dans la famille génétique de **A** et **E** relève d'un remaniement qui s'est opéré dans un manuscrit en amont de **A** dans la tradition de la *Chronique normande*. Les stemmas 2 et 3 peuvent s'interpréter de la même manière, en ce qui concerne la possibilité qu'il y ait eu plusieurs remaniements. Ces deux stemmas représentent plus ou moins la même relation entre **DA** et **A**, à savoir qu'ils dérivent d'un archétype commun et que **E** dérive de **A**. Puisque **DA** dérive d'un remaniement de la tradition de

la *Chronique normande*, mais ne dérive pas de **A**, cela signifie que **DA** dérive d'un autre manuscrit de la *Chronique normande* et que le remaniement s'est opéré à partir de deux manuscrits : le manuscrit **A** et le manuscrit dont dérive **DA**. Selon les stemmas 2, 3 et 11, il y aurait donc plusieurs remaniements de la *Chronique normande*. La possibilité que plusieurs remaniements de la *Chronique normande* aient eu lieu n'a jamais été évoquée, ni par les Molinier, ni par Kervyn de Lettenhove et nous semble peu probable. Nous découvrirons plus loin (-> 3.2.3) que la *Chronique normande abrégée* possédait au moins deux familles génétiques différentes, mais celles-ci possèdent néanmoins trop de leçons en commun que pour ne pas provenir du même archétype.

Notre collation, bien qu'incomplète, a permis de construire plusieurs stemmas. Certains stemmas (stemmas 1, 4, 9 et 10) rejoignent plus ou moins les conclusions des Molinier et de Kervyn de Lettenhove. Inversement, d'autres stemmas (stemmas 2, 3 et 11) remettent en question ces conclusions en évoquant la possibilité qu'il y ait eu plusieurs remaniements de la *Chronique normande*. Cette possibilité n'a jamais été évoquée, ni par les Molinier, ni par Kervyn de Lettenhove et nous semble peu probable au vu de nos découvertes postérieures (-> 3.2.3).

Nous reconnaissons que le faible nombre de découvertes, dans cette collation, a limité notre analyse. Néanmoins, nous pensons que ce que nous avons découvert dans les stemmas 1, 4, 9 et 10 tend à démontrer que les travaux, bien qu'anciens, des Molinier et de Kervyn de Lettenhove ont des résultats toujours valables de nos jours. Même si nous pensons que la question du remaniement de la *Chronique normande* mériterait d'être approfondie et actualisée.

3.2.La tradition du manuscrit DA

Maintenant que nous avons réglé la question de la position de la *Chronique* normande abrégée par rapport à d'autres traditions littéraires (-> 3.1), il est temps de nous intéresser à la tradition particulière à laquelle appartient le manuscrit Paris,

Arsenal, 6328. En effet, le manuscrit de David Aubert appartient bien à la tradition de la *Chronique normande abrégée*, tradition que les Molinier¹²³ et Kervyn de Lettenhove¹²⁴ désignent comme une œuvre particulière. Celle-ci se démarque principalement par son incipit uniforme¹²⁵: *Au temps le roy Phelippe le Bel avoit ung conte en Flandres...*; et par son excipit¹²⁶: ... et plusieurs autres prisonniers. Cette œuvre commence toujours par un récit de la révolte de Guy de Dampierre¹²⁷ et se termine traditionnellement en 1370 avec la bataille de Pontvallain, même si certains manuscrits continuent jusqu'en 1388, 1396 ou 1408¹²⁸, voire même jusqu'en 1463, pour un manuscrit en particulier¹²⁹.

3.2.1. Recension des manuscrits

Nous avons procédé à la recension des manuscrits, en nous basant sur les listes formées par les Molinier¹³⁰ et Kervyn de Lettenhove¹³¹ concernant la *Chronique* normande abrégée à laquelle appartient le manuscrit Paris, Arsenal, 6328.

Nous allons présenter nos découvertes sous la forme d'une liste avec, dans la mesure du possible, un renvoi vers la fiche de ces manuscrits sur le site *Jonas* ainsi que le nom que nous leur donnerons pour notre collation (-> 3.2.2) et nos stemmas (-> 3.2.3).

 Manuscrit Paris, Arsenal, 6328¹³². Il s'agit du manuscrit de David Aubert que nous analysons. Nous l'appellerons DA comme dans le stemma précédent (-> 3.1.3).

¹²³ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, op. cit., p. ii-iii.

¹²⁴ Kervyn de Lettenhove Joseph, op. cit., p. xxi.

¹²⁵ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, *op. cit.*, p. xlvii.

¹²⁶ Ibidem.

¹²⁷ KERVYN DE LETTENHOVE Joseph, op. cit., p. xxviii.

¹²⁸ Idem, p. xxix.

¹²⁹ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, op. cit., p. xlix.

¹³⁰ Idem, p. xlv-lv.

¹³¹ KERVYN DE LETTENHOVE Joseph, op. cit., p. xxvii-xxxiv.

¹³² Jonas, Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 6328. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/43076)

- Manuscrit Bruxelles, KBR, 10233-10236¹³³. Nous l'appellerons E comme dans le stemma précédent (-> 3.1.2).
- Manuscrit Paris, BnF, fr. 5610¹³⁴. Nous l'appellerons F comme dans le stemma précédent (-> 3.1.1).
- Manuscrit La Haye, Bibliothèque royale, 936¹³⁵. Sa nouvelle cote est Den Haag, Koninklijke Bibliotheek, KW 128.E.17¹³⁶. Nous l'appellerons G.
- Manuscrit Lille, Bibliothèque municipale, 207¹³⁷. Sa nouvelle cote est Lille,
 Bibliothèque municipale, 538 (371)¹³⁸. Nous l'appellerons H.
- Manuscrit Bruxelles, KBR, 10434¹³⁹. Nous l'appellerons I.
- Manuscrit Bruxelles, KBR, 11139¹⁴⁰. Nous l'appellerons J.
- Manuscrit Bruxelles, KBR, 7033¹⁴¹. Il s'agit d'une copie du 18^{ème} siècle du manuscrit DA. Nous l'appellerons K.
- Manuscrit 2217 de la Bibliothèque de sir Thomas Phillipps¹⁴². Sa nouvelle cote est Bruxelles, KBR, IV 601¹⁴³. Nous l'appellerons L.
- Manuscrit Paris, BnF, fr. 9222¹⁴⁴. Ce manuscrit contient quatre œuvres, dont une version de la *Chronique normande abrégée* réalisée par David Aubert et qui a fait partie de la bibliothèque de Philippe le Bon. Nous l'appellerons M.
- Manuscrit Berne, Burgerbibliothek, 323¹⁴⁵. Nous l'appellerons N.
- Manuscrit Paris, BnF, fr. 17272¹⁴⁶. Nous l'appellerons **O**.

JONAS, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 10233-10236. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/10428)

¹³⁴ Id., Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 05610. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/73791)

¹³⁵ Id., Den Haaq, Koninklijke Bibliotheek, KW 128.E.17. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/73790)

¹³⁶ DEAF, Complément bibliographique.

¹³⁷ JONAS, Lille, Bibliothèque municipale, 538 (371). (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/29012)

¹³⁸ DEAF, Complément bibliographique.

¹³⁹ JONAS, *Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 10432-10435*. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/10439)

¹⁴⁰ Id., Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 11138-11139. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/10495)

¹⁴¹ Id., Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 07033. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/73781)

¹⁴² Id., Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, IV 00601. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/10720)

¹⁴³ DEAF, Complément bibliographique.

¹⁴⁴ JONAS, Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 09222. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/73782)

¹⁴⁵ Id., Bern, Burgerbibliothek, cod. 323. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/8180)

¹⁴⁶ Id., Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 17272. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/72678)

- Manuscrit Bruxelles, BnF, 19684 (2)¹⁴⁷. Nous l'appellerons P.
- Manuscrit Paris, BnF, fr. 4957¹⁴⁸. Nous l'appellerons **Q**.
- Manuscrit Berne, Burgerbibliothek, 77¹⁴⁹. Nous l'appellerons **R**.
- Un manuscrit sans cotation connue, qui serait stocké à la bibliothèque de l'université de Leyde. Nous l'appellerons S.

Lorsque l'on fouille, sur la base de données *Jonas*, la fiche de la *Chronique normande abrégée*¹⁵⁰, on trouve une liste de plusieurs témoins. Dans cette liste, il manque deux des manuscrits que nous avons listés jusqu'à présent (à savoir les manuscrits **R** et **E**); à l'inverse, il en est un qui ne figure pas dans les listes dressées par les Molinier et Kervyn de Lettenhove. Il s'agit du manuscrit Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, Vat. lat. 4791¹⁵¹. Nous l'appellerons **T**.

Nous avons donc un total de dix-sept témoins de la *Chronique normande* abrégée. Malheureusement, tous ne sont pas exploitables dans le cadre de notre travail. En effet, le manuscrit **F**, comme mentionné précédemment (-> 3.1.3), ne nous est pas accessible. De même, les manuscrits **G**, **N**, **O**, **Q**, **R**, **S** et **T** ne sont pas numérisés et leurs lieux de stockage, à savoir La Haye, Berne, Paris, Leyde et le Vatican, sont trop éloignés que pour nous être accessibles dans le cadre de notre travail. Le manuscrit **K**, quant à lui, est une copie moderne du manuscrit **DA** et n'a pas de valeur pour l'analyse philologique, étant un *descriptus*.

Nous avons donc pu utiliser huit témoins, à savoir les manuscrits **DA**, **E**, **H**, **I**, **J**, **L**, **M** et **P**, soit la moitié des témoins connus. Les manuscrits **DA**, **E**, **H**, **I** et **M** sont numérisés et les manuscrits **J**, **L** et **P** ont été consultés sur place à la Bibliothèque royale de Belgique. Tout comme dans la partie précédente (-> 3.1.4), nous avons effectué les collations avec

¹⁴⁷ JONAS, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 19684 (2). (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/71427)

¹⁴⁸ Id., Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 04957. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/72420)

¹⁴⁹ Id., Bern, Burgerbibliothek, cod. 077. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/7929)

¹⁵⁰ Id., Chronique abrégée, Anonyme. (http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/5278)

¹⁵¹ Id., Vaticano (Citta del), Biblioteca apostolica Vaticana, Vat. lat. 04791. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/67741)

plusieurs folios du manuscrit **DA**, à savoir : 1v-4v, 27r-28r, 31r-33r, 33r-34v, 87r-88v et 111r-112r.

3.2.2. Collation des manuscrits

Il est temps, à présent de présenter nos résultats concernant la collation des manuscrits. Comme pour la collation précédente (-> 3.1.4), nous commencerons par indiquer, pour chaque manuscrit, les folios d'où nous avons tiré les extraits utilisés. Ensuite nous exposerons les leçons des extraits retenus, en partant du manuscrit **DA** et en indiquant en caractères gras les différences, ajouts ou omissions observés dans les leçons des autres manuscrits. Enfin, nous analyserons ces leçons pour en relever les erreurs et les innovations, conjonctives ou séparatives.

I. Manuscrit **DA**: folio 31v. Manuscrit **J**: folio 29v.

Manuscrit E: folio 146v. Manuscrit L: folio 106v.

Manuscrit **H**: folio 15r. Manuscrit **M**: folios 114r-114v.

Manuscrit I: folio 98v. Manuscrit P: omission au folio

30r.

Cestuy roy Louys eut deux femmes, dont la premiere [femme add. I, L] fu fille a la contesse Mehault d'Artois. Elle [Et celle royne I, H, L, J, E] se meffist de son corps, pourquoy elle fu separee du roy et fu emmenee au chastel Gaillard. Celle roine avoit une fille du roy si comme elle disoit. Et pour le meffait de sa mere, elle perdy les terres qui lui povoient escheir ou roiaulme de France, c'est assavoir la conté de Champaigne, la terre [qui lui povoient ... la terre om. M, I, L] de Brie et moult d'autres.

Les manuscrits **M**, **I** et **L** font un saut du même au même entre *perdy les terres* et *la terre*. Normalement, un saut du même au même est une erreur

polygénétique, néanmoins le fait que plusieurs manuscrits possèdent la même erreur tend à démontrer qu'ils dérivent l'un de l'autre. Nous avons donc une erreur conjonctive de **M**, **I** et **L**. Les manuscrits **M**, **I** et **L** font partie de la même famille génétique.

II. Manuscrit **DA**: folio 3v. Manuscrit **J**: folio 10v.

Manuscrit **E**: folios 131r-131v. Manuscrit **L**: folio 93v.

Manuscrit **H**: folios 1v-2r. Manuscrit **M**: folio 103v.

Manuscrit I: folio 86r. Manuscrit P: folio 12r.

En la presence de tous [Par devant E, P] ces nobles [nobles om. E, P] princes [que jay nommez et pluiseurs autre add. M, I, H, L, J, E, P], Guy de Dampiere [Guy de Dampiere om. P], conte de Flandres [de Flandres om. M, I, L, J], fist hommage au roy d'Alemaigne [l'empereur P] de la conté de Flandres [fist hommage ... de Flandres om. E], laquele il tenoit [devoir tenir E] du roy de France [au roy d'Alemaigne add. E], touteffois celluy [et li roi L, J, E] [laquele il tenoit ... touteffois celluy om. P] d'Alemaigne [lequel H][l'empereur P] le receu et lui promist de le deffendre contre le roy de France [garandur contre tous hommes et ousi firent tous les autres seigneurs P] [tous ses nuisans H, J, E][touteffois celluy d'Alemaigne ... roy de France om. M, I].

Les manuscrits **M** et **I** font un saut du même au même entre *du roy de France* et *contre le roy de France*. Nous avons ce qui s'apparente à une erreur conjonctive de **M** et **I**, que ne possède pas **L** qui fait partie de la même famille génétique (-> 3.2.2.1). Les manuscrits **M** et **I** font partie de la même sous-famille génétique.

III. Manuscrit **DA**: folio 111v. Manuscrit **J**: folio 97v.

Manuscrit **E**: folios 196r-196v. Manuscrit **L**: folios 135r-135v.

Manuscrit **H**: folio 59r. Manuscrit **M**: folio 151r.

Manuscrit I: folios 136v-137r. Manuscrit P: folio 126r.

Bertran avoit avec luy Ernoul d'Odenehen, Mouton de Blainville, mareschal de France [mareschal de France om. M, I, H, L], Raoul [Marisaux Ernoul H] de Rameval et pluiseurs autres qui combatirent [assanblerent I, L, J, E] aux Anglois et les desconfirent [Bertran avoit ... desconfirent om. P]. La furent prins Thomas de Granson, Gieffroy Onclar [Taurelay L], Richart de Greve, [Guillebert Richart, Dairis de Greve add. M, I, L] Thomas Fillefort [Thomas Fillefort om. P] et tant d'autres que pou en eschaperent que tous furent ou mors ou pris.

Les manuscrits **DA**, **E**, **H**, **J** et **P** font un saut du même au même entre *Richart de Greve* et *Dairis de Greve*. Le nombre élevé de manuscrits à faire cette même erreur tend à démontrer qu'il s'agit d'une erreur monogénétique. Nous avons donc une erreur conjonctive de **DA**, **E**, **H**, **J** et **P**. Les manuscrits **DA**, **E**, **H**, **J** et **P** font partie de la même famille génétique.

IV. Manuscrit **DA**: folio 32v. Manuscrit **J**: folio 30r.

Manuscrit **E**: folio 148v. Manuscrit **L**: folio 107r.

Manuscrit **H**: folio 15v. Manuscrit **M**: folio 114v.

Manuscrit I: folio 99r. Manuscrit P: folio 31r.

Et par ce traittié [Lors M, I, L, J, P][et parmy E] fu bonne [bonne om. E, P] paix entre la roy Phelippe [François M, I, L, J, E] et les Flamens [que puis ne se merlerent de guerre sa vie durant add. M, I, P] [Et par ce traittié ... les Flamens om. H]. Cestuy roy Phelippe regna cinq ans [puis trespassa add. P]. Et fu le cinquantedeuxieme [sisismes M, L] roy de France [Et fu ... France om. P]. [Et

regan aulx Phelippe cinq ans et fu ly alyés H] [Liquelz rois Phelippe ... et souverainement le pape Jehan add. E]

Les manuscrits **M** et **L** désignent le roi Philippe comme étant le sixième roi de France. La leçon *cinquantedeuxieme* étant la plus répandue, on peut supposer qu'elle remonte à l'archétype. Il s'agit donc d'une innovation qui désigne peut-être ce roi comme étant Philippe VI. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une innovation conjonctive de **M** et **L**, que ne possède pas I qui fait partie de la même famille génétique (-> 3.2.2.1). Les manuscrits **M** et **L** font partie de la même sous-famille génétique.

V. Manuscrit **DA**: folio 33r. Manuscrit **J**: folios 30r-30v.

Manuscrit **E**: folios 148v-149r. Manuscrit **L**: folio 107r.

Manuscrit **H**: folio 15v. Manuscrit **M**: folios 114v-115r.

Manuscrit I : folio 99r. Manuscrit P : folio 32r.

En ce temps, fu Louys conte de Flandres, qui avoit espousee Marguerite, fille du roy Phelippe. Si advint que le conte Jehan de Namur, qui estoit pour lors sire de Lescluse [qui avoir Lescluse et estoit sienne M, I, L], vault que le port [et la balance add. H][le poix et la balance J, E, P] fust a Lescluse et le poix de la balance [la balance L][le poix de la balance om. H, J, E, P] que ceulx de Bruges leur avoient osté [que lui avoient ost I][vault que le port ... leur avoient osté om. M; le deprinrent sur le conté de Flandres son neveu qui li avoit osté add. M].

Nous nous attarderons un peu plus sur cet extrait, car il est particulièrement difficile à comprendre et est beaucoup plus soumis à l'interprétation. En effet, les leçons *le poix et la balance* et *le poix de la balance* peuvent prendre divers sens. Lorsque l'on recherche dans le DMF, on obtient plusieurs lectures des leçons *poix* et *balance*.

La leçon *poix* peut être prise dans le sens d'un « poids » et, dans ce cas, être prise au figuré dans le sens de « ce qui importe », « l'importance » ou encore être prise dans le sens de l'« office », la « charge ayant la responsabilité des poids »¹⁵². Cela semble être un office de contrôle des poids utilisés pour mesurer les marchandises. Mais la leçon *poix* peut également être prise dans le sens d'« un pois », « la graine comestible » et peut, dans ce cas, désigner une mesure¹⁵³.

La leçon *balance*, quant à elle, peut être prise dans le sens d'« instrument qui sert à peser », mais peut également désigner, par métonymie, le droit payé pour faire peser certaines choses¹⁵⁴. Cela semble s'apparenter à une taxe sur le commerce.

De plus, la leçon *le poix de la balance* s'apparente fortement à la locution *au poids de la balance*, qui est une locution figée signifiant « en tenant compte de tous les éléments », « en conséquence »¹⁵⁵.

Dès lors, tout dépend de la leçon analysée :

La leçon *le poix de la balance*, selon nous, ne se rapporte pas à la locution figée puisque la locution « en conséquence » ne fait pas vraiment sens dans l'extrait que nous analysons. Il nous semble évident que la leçon *balance* a pour sens cette « taxe sur le commerce ». Concernant la leçon *poix*, celle-ci n'a pas le sens d'« un poids » ou d'« une graine comestible », mais peut tout à fait avoir son sens figuré pour « l'importance » ou pour désigner une mesure. La leçon *le poix de la balance* peut donc avoir le sens de « l'importance des taxes de commerce » ou le sens de « la mesure des taxes de commerce ».

La leçon *le poix et la balance* est, quant à elle, plus simple, puisque le seul cas où la leçon *poix* fait sens est lorsqu'elle a le sens de l'« office de contrôle des poids ». La leçon *le poix et la balance* a donc le sens de « l'office de contrôle des poids et

¹⁵² DICTIONNAIRE DU MOYEN FRANÇAIS (DMF 2023), poids. (http://www.atilf.fr/dmf/definition/poids)

¹⁵³ *Id.*, *pois*. (http://www.atilf.fr/dmf/definition/pois)

¹⁵⁴ *Id.*, *balance*. (http://www.atilf.fr/dmf/definition/balance)

¹⁵⁵ *Id.*, *poids*. (http://www.atilf.fr/dmf/definition/poids)

les taxes de commerce ». Cette leçon pourrait désigner la capacité à encadrer le commerce et les taxes qui y sont associées.

Nous avons donc les manuscrits **DA** et **I** qui mentionnent que le port doit revenir à Lécluse ainsi que la mesure / l'importance des taxes de commerce. Les manuscrits **J**, **E** et **P** disent que l'office de contrôle des poids et les taxes de commerce doivent revenir à Lécluse. Le manuscrit **H** indique que le port et les taxes de commerce doivent revenir à Lécluse. Le manuscrit **L** dit que le port doit revenir à Lécluse, ainsi que les taxes du commerce. Le manuscrit **M** ne possède aucune des deux leçons.

Nous avons une variante conjonctive entre les manuscrits **J**, **E** et **P**. Variante que ne possèdent pas **DA** et **H** qui font partie de la même famille génétique (-> 3.2.2.III). Les manuscrits **J**, **E** et **P** font partie de la même sous-famille génétique.

Lorsque nous observons les différentes leçons et variantes, nous relevons deux éléments intéressants.

Le premier est que la leçon *le port* est présente chez **DA** et **H** mais également chez **I** et **L** qui font partie d'une famille génétique différente (-> 3.2.2.I). On peut donc supposer que cette leçon, présente chez la moitié des manuscrits analysés ainsi que dans les deux familles génétiques observées, remonte à l'archétype. Le second est la forte similitude entre la leçon de **H** *le port et la balance* et les leçons de **J**, **E** et **P** *le poix et la balance*, avec une omission commune aux quatre manuscrits de la leçon *le poix de la balance*.

Partant de ces observations, nous faisons la réflexion suivante : si la leçon *le port* remonte à l'archétype, alors **H** (ou son archétype) a probablement innové en ajoutant *et la balance* à *le port*. Ensuite, à cause d'une erreur de lecture ou de mémorisation (la leçon *le port et la balance* est très proche de la locution figée *le poix de la balance*), la leçon *le port* est devenue *le poix* chez **J**, **E** et **P**. Nous

avons donc une innovation conjonctive de **H**, **J**, **E** et **P** et nous pouvons poser comme hypothèse très probable que le manuscrit **H** ne dérive pas de **J**, **E** et **P**.

VI. Manuscrit **DA**: folio 27v. Manuscrit **J**: folio 26v.

Manuscrit **E** : folio 144r. Manuscrit **L** : folio 104v.

Manuscrit **H**: folios 12v-13r. Manuscrit **M**: folio 112v.

Manuscrit I: folio 96v. Manuscrit P: omission au folio

22r.

Et quant il lui sambla qu'il fu heure [Et quant il lui sambla qu'il fu heure om. M, I, H, L, J, E], il leur conseilla de requerre paix au roy [au roy om. M, I, L], et print charge de y aler [et print charge de y aler om. H, E][et y ala M, I, J] de par eulx faire la requeste et [et avoit le requeste faire H] offrir les amendes pour leurs meffais, mais quant le conseil du roy eut entendu ce ilz [et les amis du roy M, I, H, L, J, E][conseillerent et add. J] lui louerent la paix, car ilz doubtoient moult la fierté [le cruauté H, J, E][et la cruauté add. M, I, L] des Flamens, qui faisoient guerre mortelle et sans raecon. Adont fu assemblé [le roi et add. E] le conseil et fu la paix faite par condition que tous prisonniers fussent delivrez.

Le manuscrit **DA** désigne les Flamands comme étant fiers, là où les manuscrits **H**, **J** et **E**, qui font partie de la même famille génétique que lui (-> 3.2.2.III), les désignent comme étant cruels. Le manuscrit **P**, également de la même famille génétique (-> 3.2.2.III), ne possède pas cet extrait. La leçon *cruauté* étant la plus répandue dans la famille génétique de **DA**, nous pouvons supposer que cette leçon est celle qui remonte à l'archétype de cette famille et que **DA** innove. On peut donc fortement supposer que les manuscrits **H**, **J** et **E** ne dérivent pas de **DA**.

Nous poursuivons ci-après avec d'autres observations que nous avons pu faire, mais que nous présentons de manière différente. En effet, nous allons exposer des séries

de variantes significatives, présentes dans certains manuscrits, qui tendent à démontrer que ces manuscrits réécrivent et innovent par rapport aux autres manuscrits et à leur famille génétique.

VII. Variantes au sein du manuscrit DA

Folio 34r: Mais le commun [grant nombre de gens P] s'assambla et se combaty a son seigneur [contre le conte et ses gens M, I, H, L, J, E, P], telement que le conte fu desconfy et pris [et le desconfirent M, I, L][la fu le conte desconfis H, J, E] [longuement mais enfin le conte fu desconfy et determis prisonniés P], et le menerent a Bruges, puis fu mis prisonnier en la tour de la halle [et le menerent ... de la halle om. M, I, H, L, J, E, P]. La furent occis Jehan de Flandres, le sire de Neele [le sire de Neele om. P] et vingt quatre chevaliers [et grant plente de soudoiers add. P]. Et le conte de Namur eschappa et s'en ala [et s'en ala om. J] [s'en fui M, I, H, L, P] a Gand [a Gand om. P]. [Et le conte fu pris et lamenerent à Bruges en prison que on dist la Pierre add. M, I, H, L, J, E] Celle bataille [a Courtray add. E] fu l'en de grace mil trois cens vingt six [ou mois de Juingt add. M, I, H, L, J, E].

Le manuscrit **DA** indique que le comte de Namur a été emprisonné dans une tour au-dessus d'une halle, là où les autres manuscrits mentionnent qu'il a été emprisonné dans une prison appelée *la Pierre*. Nous avons déjà évoqué ce point précédemment (-> 3.1.4.I).

<u>Folio 28r</u>: Adont fu assemblé [le roi et *add*. E] le conseil et fu la paix faite par condition que tous prisonniers fussent delivrez. Adont les Flamens mirent en la main du roy la ville de Lille, de Douay, d'Orchies [d'Orchies *om*. M, I, H, L, J, E] et les appendances et chastelleries de ces trois [deux M, I, H, L, J, E] villes, [Et les devoit le roy ... deux villes et chastelleries *add*. M, I, H, L, J, E] ou ilz bailleroient

cinquante mil livres ung bielz groz tournois [d'argent add. M, I, H, L, J, E] pour ung denier. Et ainsi furent les trois [deux M, I, H, L, J, E] villes livrees au roy, lequel retourna tantost aprés [et s'en ala M, I, H, L, J] en France.

Le manuscrit **DA** mentionne que trois villes, et non pas deux, ont été données par les Flamands au roi de France. De plus, **DA** omet un passage parlant de ces deux villes.

<u>Folio 87r</u>: En ce temps menoit guerre pour le roy de Navarre Phelippe son frere [Phelippe de Navarre pour le roi son frère M, I, H, L, J, E]. Affin qu'il le peust tirer de prison et fist une course jusques au pres de Paris acompaignié de grant plente, tant Navarois comme Normans [Affin qu'il le peust ... comme Normans om. M, H, I, L, J et E; qui estoit prisonniers et couroint lui et ses gens [tous les jours H] jusques prez de Paris M, H, I, L, J, E].

Le manuscrit **DA** précise que Philippe de Navarre, lorsqu'il va délivrer son frère, est accompagné de Normands et de Navarois.

De nombreuses autres variations ont encore été relevées dans le manuscrit **DA**, qui seront présentées et analysées de manière plus exhaustive et approfondie dans le chapitre suivant (-> 4). Malgré le manque d'erreurs séparatives, toutes ces innovations tendent à nous faire émettre l'hypothèse qu'aucun des manuscrits que nous avons analysés ne dérive de **DA**.

VIII. Variantes au sein du manuscrit P

Folio 30v: La roine sa compaigne [Sa femme J, E][La femme du roy M, I, L][Et fu sa femme appelle H][lequel avoit espousé la fille de P] eut a nom Jehane. Elle fu fille de [eut a nom ... fu fille de om. P] Mehault, contesse d'Artois. Encontre ce roy Phelippe [Phelippe om. E] et la contesse Mehault d'Artois, pluiseurs [aloyé

add. M, I, H, L, E] chevaliers de France se allierent ensamble [se allierent ensamble om. M, I][des nobles et chevaliers H] et en fu l'un [mesmes en fut E] [Encontre ce roy Phelippe ... et en fu l'un om. P; De ce couronnement ne fu pas bien content add. P] Charles de la Marce son frere [frere du roy Phelippe M, I, H, L, J, E, P], et [Phelippe add. E] le [et le om. L] filz du conte de Blois [et le filz du conte de Blois om. J, P][le sire de Picquiny, le sire de Tigry, le sire de Fiennes et plusi eurs autre add. P].

Le manuscrit **P** simplifie la relation entre le roi Philippe et Charles de la Marche, et précise les noms des chevaliers avec lesquels Charles de la Marche va se retourner contre le roi.

<u>Folio 11r</u>: Ou [A celi E] temps du roy Phelippe le Bel [du roy Phelippe le Bel om. E] avoit ung conte en Flandres nommé [que on appelloit M, I, H, L, J, E] [Enlan de grase notre seigneur mille deus cens quatrevins et quatorsse nemoit ou roiaulme de France Phelippe le Bel et en Flandre le conte P] Guy de Dampierre, lequel fu filz de la contesse Marguerite et eut en son vivant deux femmes dont il eut pluiseurs enfans.

Le manuscrit **P** modifie l'incipit de la chronique, notamment en ajoutant une date. Cette variation est, selon nous, importante car l'incipit de la *chronique* normande abrégée est particulièrement stable. Cela a été précisé par les Molinier et Kervyn de Lettenhove (-> 3.2), et nous pouvons également l'observer grâce à la présente collation des manuscrits, qui montre peu de variations.

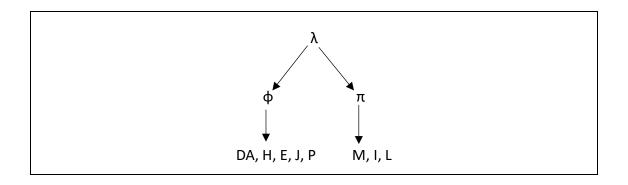
Il y a encore d'autres passages où **P** apporte de fortes variations, mais nous ne pouvons pas tous les représenter ici. Nous pouvons toutefois mentionner que des événements ont été remplacés. Par exemple, un passage aux folios 87r-88v du manuscrit **DA**, évoquant la libération du roi de Navarre et un siège de Paris, est tout simplement absent du manuscrit **P** et est remplacé par

des épisodes concernant la ville de Tournai. Ces variations centrées sur la ville de Tournai ont également été observées par les Molinier¹⁵⁶. Malgré le manque d'erreurs séparatives, toutes ces innovations nous incitent à émettre l'hypothèse qu'aucun des manuscrits que nous avons analysés ne dérive de **P**.

3.2.3. Stemmas possibles

Intéressons-nous, à présent, aux différents stemmas qu'il est possible de former avec toutes nos découvertes.

Tout d'abord, nous avons une erreur conjonctive de M, I et L, absente des autres manuscrits (-> 3.2.2.I), ainsi qu'une erreur conjonctive de DA, H, E, J et P absente des autres manuscrits (-> 3.2.2.III). Ces découvertes ne donnent qu'une seule interprétation possible : nous avons deux familles génétiques, distinctes l'une de l'autre. Nous appellerons π l'archétype de la famille génétique de M, I, L et Φ l'archétype de la famille génétique de DA, DA,



Commençons par nous pencher sur la famille génétique de M, I, L. Nous avons une erreur conjonctive de M, I et L (-> 3.2.2.I), ainsi qu'une erreur conjonctive de M et I (-> 3.2.2.II) et une innovation conjonctive de M et L (-> 3.2.2.IV). Ces découvertes nous donnent neuf configurations de stemmas possibles : soit I dérive de M, qui dérive de L

-

¹⁵⁶ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, op. cit., p. l.

(stemma 1) ; soit I et L dérivent d'un archétype commun qui est M (stemma 2) ; soit M et L dérivent d'un archétype commun et I dérive de M (stemma 3) ; soit L dérive de M, qui dérive de I (stemma 4) ; soit M dérive de I et L (stemma 5) ; soit I et L dérivent d'un archétype commun et M dérive de I (stemma 6) ; soit M et I dérivent d'un archétype commun et L dérive de M (stemma 7) ; soit L et I dérivent d'un archétype commun et M dérive de L (stemma 8) ; soit M et I dérivent d'un archétype commun 157 et M et L dérivent d'un archétype commun 258 (stemma 9).

Stemma 1	Stemma 2	Stemma 3
π 	π ↓ Μ / \	π Μ L
M M	J L	

Stemma 4	Stemma 5	Stemma 6
π	π 	π
i		
∀ M	M	M
L L		

¹⁵⁷ Par défaut, nous l'appellerons υ.

 $^{^{158}}$ Par défaut, nous l'appellerons σ .

Stemma 7	Stemma 8	Stemma 9
M I	π L I M	π υ σ /

De tous ces stemmas, nous pouvons déjà rejeter les stemmas 1 et 4. En effet, puisque L possède une innovation absente de I, I ne peut pas dériver de L (stemma 1). Et puisque I possède une erreur absente de L, L ne peut pas dériver de I (stemma 4). Ensuite, nous pouvons rejeter les stemmas 2, 3 et 7. Puisque M possède une innovation absente de I, I ne peut pas dériver de M (stemmas 2 et 3). Et puisque M possède une erreur absente de L, L ne peut pas dériver de M (stemmas 2 et 7). Nous pouvons également rejeter les stemmas 6 et 8. Selon le stemma 6, M et L n'ont pas d'innovation en commun, ce qui est pourtant le cas. Selon le stemma 8, M et I n'ont pas d'erreur en commun, ce qui est pourtant le cas également.

Il ne nous reste que les stemmas 5 et 9 qui nous semblent valides. Soit **M** dérive de **I** et de **L**, soit **M** dérive d'un archétype commun à **I** et d'un archétype commun à **L**.

Concernant la famille génétique de **DA**, **H**, **E**, **J**, **P**, nous allons dans un premier temps nous intéresser à une variante conjonctive de **J**, **E** et **P** (-> 3.2.2.V). Cette découverte nous donne vingt-sept possibilités pour positionner **J**, **E** et **P**, c'est-à-dire toutes les combinaisons possibles, ce qui est beaucoup trop pour être représenté ici. Néanmoins, si nous prenons en compte notre hypothèse sur le manuscrit **P**, selon laquelle aucun manuscrit analysé ne dérive de **P** (-> 3.2.2.VIII), nous pouvons réduire le nombre de possibilités à douze : soit **P** dérive de **E** qui dérive de **J** (stemma 1) ; soit **E** et **P** dérivent de **J** (stemma 2) ; soit **E** dérive de **J** et **P** dérive de **E** et d'un archétype commun à **J** (stemma 3) ; soit **P** et **J** dérivent d'un archétype commun et **E** dérive de **J** (stemma 4) ; soit **P** dérive de **J** qui dérive de **E** (stemma 5) ; soit **J** dérive de **E** et **P** dérive de **J** et d'un

archétype commun à E (stemma 6); soit J et P dérivent de E (stemma 7); soit P et E dérivent d'un archétype commun et J dérive de E (stemma 8); soit E et J dérivent d'un archétype commun et P dérive de E et J (stemma 9); soit E et J dérivent d'un archétype commun et P dérive de J (stemma 10) ou de E (stemma 11); soit E, J et P dérivent d'un archétype commun (stemma 12).

	Stemma 2	Stemma 3	Stemma 4
ф	Φ ,	ф Ј	Φ J P
E P	E P	E → P	E

Stemma 5	Stemma 6	Stemma 7	Stemma 8
ф • Е	ф 	ф ↓ Е	ф / Р Е
J J P	J → P	J P	J

Stemma 9	Stemma 10	Stemma 11	Stemma 12
ф Е J Р	Ф Е J Р	ф Д Е J Р	ф E J P

Dans un deuxième temps, nous allons nous intéresser à l'innovation conjonctive de H, J, E et P (-> 3.2.2.V) ainsi qu'à notre hypothèse selon laquelle H ne dérive pas de J, E, P (-> 3.2.2.V). Ces découvertes nous donnent deux possibilités pour positionner H par rapport à J, E, P : soit J, E, P dérivent de H (stemma 1) ; soit H et J, E, P dérivent d'un archétype commun¹⁵⁹ (stemma 2).

Stemma 1	Stemma 2
ф 	φ μ μ Η J, E, P

Dans un dernier temps, pour clôturer les stemmas concernant la famille génétique de DA, H, J, E, P, nous allons nous intéresser à la place de DA et ce, grâce à notre hypothèse selon laquelle H, J et E ne dérivent pas de DA (-> 3.2.2.VI) ainsi que celle selon laquelle aucun manuscrit analysé ne dérive de DA (-> 3.2.2.VII). Nous avons huit possibilités : soit DA et H dérivent d'un archétype commun et J, E, P dérivent de H (stemma 1) ; soit DA et J, E, P dérivent de H (stemma 2) ; soit DA dérive de J, E, P qui dérivent de H (stemma 3) ; soit H et J, E, P dérivent d'un archétype commun et DA dérive de H et J, E, P (stemma 4) ; soit DA et μ dérivent d'un archétype commun et DA dérive de H (stemma 5) ; soit H et J, E, P dérivent d'un archétype commun et DA dérive de H (stemma 6) ou de J, E, P (stemma 7) ; soit J, E, P dérivent de H et DA dérive de J, E, P et d'un archétype commun à H (stemma 8).

 $^{^{159}}$ Par défaut, nous l'appellerons μ .

Stemma 1	Stemma 2	Stemma 3	Stemma 4
DA H J, E, P	ф Н DA J, E, P	Ф Н Н Ј, Е, Р DA	ф Н J, E, P DA

Stemma 5	Stemma 6	Stemma 7	Stemma 8
Φ	ф	ф	Φ
DA μ	Н J, E, P	Н J, E, P	H
H J, E, P	DA	DA	DA ← J, E, P

Nous pouvons rejeter les stemmas 2, 3, 4, 6, 7 et 8. En effet, puisque **DA** ne possède pas l'innovation conjonctive présente dans **H**, **J**, **E** et **P**, **DA** ne peut pas dériver de ceux-ci.

Il ne reste que les stemmas 1 et 5 qui nous semblent valides. Soit **DA** et **H** dérivent d'un archétype commun et **J**, **E**, **P** dérivent de **H**; soit **DA** et μ dérivent d'un archétype commun et **H** et **J**, **E**, **P** dérivent de μ .

En conclusion, qu'est-ce que nous pouvons tirer comme informations sur la tradition de la *Chronique normande abrégée* ?

Nous avons découvert que la tradition se sépare en deux familles génétiques bien définies, à savoir M, I, L d'une part et DA, H, E, J, P d'autre part.

Au sein de la famille génétique **M**, **I**, **L**, nous pouvons estimer que le manuscrit **M** a été copié sur deux modèles qui sont **L** et **I**, ou bien sur un archétype commun à **L** et un archétype commun à **I**. En effet, **M** est celui qui est commun à l'innovation conjonctive de **M** et **L** (-> 3.2.2.IV) et à l'erreur conjonctive de **M** et **I** (-> 3.2.2.II).

Au niveau de la famille génétique **DA**, **H**, **E**, **J**, **P**, nous pouvons constater que cette famille se concentre autour des manuscrits **J**, **E** et **P** et que le manuscrit **H** est très proche de ceux-ci (-> 3.2.2.V). Les manuscrits **P** et surtout **DA** ont été plus difficiles à positionner dans la tradition puisque ceux-ci se caractérisent surtout par leur forte tendance à l'innovation. De plus, cette famille **DA**, **H**, **E**, **J**, **P** est la plus fournie en manuscrits de la tradition. Néanmoins, ce dernier constat reste à considérer avec précaution : nous n'avons pu analyser que la moitié des manuscrits de la tradition. Cela nous a permis de dégager des tendances au sein de celle-ci, mais certaines données nous font néanmoins défaut.

4. Contexte littéraire et innovations du manuscrit Paris,

Arsenal, 6328

Dans ce dernier chapitre nous allons nous focaliser sur le contexte de production littéraire du manuscrit Paris, Arsenal, 6328 et sur les différentes innovations textuelles qu'apporte David Aubert au texte.

Nous commencerons par nous intéresser au contexte de production de notre manuscrit, à savoir la littérature à la cour de Bourgogne de Philippe le Bon (-> 4.1). Nous aborderons la question de l'impact du mécénat de ce dernier dans la réalisation des œuvres littéraires et celle de l'importance de l'histoire à la cour de Bourgogne (-> 4.1.1). Nous aborderons également l'importance de la région des Flandres pour Philippe le Bon et l'influence que cet intérêt a eu dans la copie de la *Chronique normande abrégée* mais également dans certaines autres productions caractérisées par les marques d'un enracinement régional (-> 4.1.2).

Nous tenterons, ensuite, de répondre à la question de savoir si David Aubert mérite le titre d'historien (-> 4.2). Nous nous pencherons, pour ce faire, sur certaines innovations textuelles que nous avons repérées dans les collations.

Après cela, nous nous intéresserons à toute une série d'innovations que nous avons, là encore, identifiées dans les collations (-> 4.3). Nous procéderons à une typologie au sein de celles-ci.

Et enfin, nous procéderons à une comparaison entre ce manuscrit Paris, Arsenal, 6328 et le manuscrit Paris, BnF, fr. 9222, tous deux copiés par David Aubert (-> 4.4).

4.1 Le contexte de production du manuscrit

Nous avons décidé de consacrer ici une section au contexte littéraire à la cour de Bourgogne au temps de Philippe le Bon et à son impact sur la production littéraire de l'époque, car nous estimons que ces informations sont utiles à la compréhension de certaines particularités du manuscrit.

4.1.1. <u>Le mécénat de Philippe le Bon et la place de l'histoire à la cour de</u> Bourgogne

Comme Georges Doutrepont nous l'apprend, les ducs de Bourgogne portaient un intérêt tout particulier à l'histoire du passé¹⁶⁰. Dans le cas de Philippe le Bon, les chroniques traitant de la France, des Flandres ou d'autres lieux sont présentes en grand nombre durant son règne, à tel point qu'il s'agit du genre littéraire le plus abondant de sa bibliothèque¹⁶¹.

Jean Devaux¹⁶² approfondit davantage cette analyse et nous explique que la volonté de s'approprier la culture et l'histoire du passé est un trait dominant de la littérature bourguignonne¹⁶³. Cette volonté de s'approprier un héritage passé explique également la quantité de remaniements en prose de chansons de geste et de romans en vers, qui avaient lieu à la cour de Bourgogne. Ceci afin de faire profiter le public aristocratique de la cour d'un corpus d'œuvres anciennes modernisées en vue de satisfaire aux nouveaux goûts littéraires.

Doutrepont nous apprend que, dans cette optique de s'approprier l'histoire du passé, Philippe le Bon prenait très au sérieux ces tâches de remaniement, au point de désigner lui-même quelles œuvres devaient être remaniées ou dans quelles proportions elles devaient être retouchées¹⁶⁴. Nous savons également qu'il attribuait pour ses

¹⁶⁰ DOUTREPONT Georges, La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne, p. 405.

¹⁶¹ *Idem*, p. 413.

¹⁶² DEVAUX Jean, La littérature du Siècle de Bourgogne.

¹⁶³ *Idem*, p. 11.

¹⁶⁴ DOUTREPONT Georges, op. cit., p. 457.

commandes des dépenses importantes¹⁶⁵. Et ce, alors même qu'il était rare que les écrivains gagnent leur place à la cour simplement pour leur production littéraire. En effet, à cette époque, beaucoup d'écrivains remplissent avant tout un rôle de fonctionnaire, de conseiller, sont issus de la noblesse ou remplissent d'autres fonctions qui leur ont permis d'accéder au milieu curial¹⁶⁶.

A cette analyse de Doutrepont sur la littérature de Bourgogne, il faut ajouter les remarques formulées par Olivier Delsaux et Tania Van Hemelryck¹⁶⁷ concernant son travail. En effet, le travail de Doutrepont, et la recherche que d'autres ont poursuivie après lui, se sont majoritairement attardés sur la documentation et le classement des œuvres présentes dans la bibliothèque ducale¹⁶⁸. Doutrepont a proposé une tentative de définition de la littérature de Bourgogne, qui a permis de mettre en avant les tendances politiques et séparatistes de cette littérature, mais sans en avoir étudié pleinement les manuscrits. Ce qui limite la compréhension globale que nous pouvons avoir de cette littérature¹⁶⁹. Doutrepont avait lui-même conscience des limites de son étude, celle-ci ne permettant pas d'appréhender pleinement le travail des écrivains¹⁷⁰.

En conclusion, nous retiendrons que la production littéraire à la cour de Bourgogne, en particulier sous le mécénat de Philippe le Bon, s'est beaucoup intéressée à l'histoire. Ceci a donné au genre de la chronique une place importante dans la bibliothèque ducale. Nous retiendrons par ailleurs que Philippe le Bon s'est beaucoup investi, tant financièrement que personnellement, dans cette production littéraire, n'hésitant pas à dépenser des sommes importantes et à passer lui-même ses commandes pour les livres qu'il souhaitait avoir dans sa bibliothèque.

_

¹⁶⁵ DOUTREPONT Georges, op. cit., p. 469.

¹⁶⁶ *Idem*, p. 470.

¹⁶⁷ DELSAUX Olivier, VAN HEMELRYCK Tania, La recherche sur la littérature française et le livre à la cour des ducs de Bourgogne : vers un « autre Doutrepont ».

¹⁶⁸ *Idem*, p. 70.

¹⁶⁹ Ibidem.

¹⁷⁰ DOUTREPONT Georges, op. cit., p. XI.

4.1.2. L'importance de la Flandre et de la Chronique normande abrégée

Si le sujet de l'histoire du passé était important pour Philippe le Bon, il y a une histoire par-dessus tout, qui lui était particulièrement chère. Celle de la Flandre.

Comme nous l'apprend Yvon Lacaze, « la Flandre occupait une place à part dans le cœur du duc¹⁷¹ ». En effet, la Flandre avait constitué la première étape de l'expansion territoriale bourguignonne, était le lieu de naissance du fils du duc, ainsi qu'une région avec des « traditions plus conformes à "l'orthodoxie" carolingienne¹⁷² ». Cet intérêt pour la Flandre s'est notamment incarné dans la *Chronique normande abrégée* qui, sous Philippe le Bon, est devenue la chronique officielle de la Flandre et de la cour de Bourgogne¹⁷³. Et pour cause, ce remaniement de la *Chronique normande* fait débuter son histoire en 1294, plutôt qu'en 1337, par un conflit entre Guy de Dampierre, comte de Flandre, et le roi de France. Philippe le Bon ayant des ambitions séparatistes (-> 4.1.1), l'ajout de ce conflit à la chronique a permis de rappeler aux Flamands qu'ils étaient plus proches de la maison de Bourgogne que du roi de France.

C'est d'ailleurs probablement cette volonté séparatiste ainsi que, comme nous l'explique Jean Devaux¹⁷⁴, la volonté des ducs d'assoir leur pouvoir sur leur territoire, qui ont favorisé, ou tout au moins permis dans certains cas, un enracinement régional dans la production littéraire¹⁷⁵. Ceci se concrétise par la présence, dans la bibliothèque ducale, de chroniques traitant de la Flandre, de la Hollande, du Hainaut ou d'autres territoires du duché de Bourgogne.

Nous aimerions, sur cette question de l'enracinement régional, exposer une réflexion qui nous est venue à l'esprit lors de nos collations. Il s'agit de la présence d'un enracinement régional au sein même de certains manuscrits de la tradition de la *Chroniques normande abrégée*. En effet, lors de nos collations, nous avons découvert

¹⁷¹ LACAZE Yvon, Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XVe siècle, p. 332.

¹⁷² *Idem*, p. 333.

¹⁷³ *Idem*, p. 333-334.

¹⁷⁴ DEVAUX Jean, L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire.

¹⁷⁵ *Idem*, p. 471.

deux manuscrits qui portaient des traces de variations reflétant un point de vue régional. Nous en avons déjà parlé (-> 3.2.2.VII et 3.2.2.VIII), il s'agit du manuscrit Paris, Arsenal, 6328 (**DA**) et du manuscrit Bruxelles, KBR, 19684 (2) (**P**):

Là où les variations locales sont les plus manifestes, c'est dans le manuscrit P. En effet, nous avons observé dans celui-ci plusieurs variations telles que des ajouts très détaillés sur la ville de Tournai¹⁷⁶ et qui remplaçaient parfois certains passages présents dans les autres chroniques. Comme nous l'avons déjà rapporté (-> 3.2.2.VIII), les Molinier faisaient également mention de ces variations tournaisiennes très présentes¹⁷⁷. Ils citaient le travail de Jean Joseph De Smet¹⁷⁸ au sujet de ce manuscrit P, qui expliquait que son auteur était tournaisien et que sa situation lui permettait de consulter les archives de la ville. Ceci explique la quantité de détails qu'il donne sur l'histoire et les évènements de la ville de Tournai.

Nous avons ici l'exemple d'un copiste qui a décidé d'enrichir le texte de la *Chronique normande abrégée* avec des événements propres à l'histoire de sa ville. Il s'agit là d'un enracinement régional qui s'est opéré au niveau du choix des événements à raconter dans la chronique, incitant l'auteur à décrire certains événements relatifs à la ville de Tournai plutôt que d'autres.

II. S'il est moins manifeste que dans le manuscrit **P**, l'enracinement régional est, selon nous, également bien présent dans le manuscrit **DA**. Pour déceler cet enracinement, il va nous falloir étudier certaines variations propres à ce manuscrit, que nous avons pu repérer grâce à nos collations.

¹⁷⁶ Nous savons que Tournai ne se situe pas en Flandre, mais celle-ci faisait partie du domaine du duc de Bourgogne. Il est donc plus que probable que le milieu curial de Bourgogne aura influencé le copiste du manuscrit **P**.

¹⁷⁷ MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, op. cit., p. I-li.

¹⁷⁸ DE SMET Jean Joseph, *Recueil des chroniques de Flandre, tome 3*.

Extrait 1 (folio 34r): Mais le commun [grant nombre de gens P] s'assambla et se combaty a son seigneur [contre le conte et ses gens M, I, H, L, J, E, P], telement que le conte fu desconfy et pris [et le desconfirent M, I, L][la fu le conte desconfis H, J, E] [longuement mais enfin le conte fu desconfy et determis prisonniés P], et le menerent a Bruges, puis fu mis prisonnier en la tour de la halle [et le menerent ... de la halle om. M, I, H, L, J, E, P]. La furent occis Jehan de Flandres, le sire de Neele [le sire de Neele om. P] et vingt quatre chevaliers [et grant plente de soudoiers add. P]. Et le conte de Namur eschappa et s'en ala [et s'en ala om. J] [s'en fui M, I, H, L, P] a Gand [a Gand om. P]. [Et le conte fu pris et lamenerent à Bruges en prison que on dist la Pierre add. M, I, H, L, J, E] Celle bataille [a Courtray add. E] fu l'en de grace mil trois cens vingt six [ou mois de Juingt add. M, I, H, L, J, E].

Dans cet extrait, le manuscrit **DA** présente le comte de Namur comme n'étant pas emprisonné dans une prison de Bruges appelée La Pierre, mais dans une tour au-dessus d'une halle. Comme nous l'avons déjà évoqué (-> 1.3), David Aubert occupait une position à la cour de Bourgogne qui faisait qu'il suivait le duc Philippe le Bon dans ses déplacements. Notamment dans des villes comme Bruxelles, Gand ou Bruges. C'est surement en visitant cette dernière qu'il a décidé d'innover le texte de la chronique. Les raisons de cette innovation peuvent être variées : peut-être que la prison n'existait plus au moment de sa visite et que David Aubert a décidé de moderniser son texte en mentionnant un lieu d'emprisonnement contemporain de son époque ; peut-être aussi que la prison existait toujours, mais qu'il a estimé que cette tour au-dessus de la halle était un lieu d'emprisonnement plus digne d'un comte ; ou peut-être encore a-til eu accès aux archives de la ville et a, alors, procédé à une correction historique. Nous avons effectué des recherches sur cette tour de Bruges. François Louis Ganshof¹⁷⁹ nous apprend que l'on retrouve des traces des halles de Bruges en 1211, 1213 et 1216. Il n'est pas certain que ces halles étaient déjà construites en

¹⁷⁹ Ganshof François Louis, Les halles et le beffroi de Bruges, p. 16-17.

matériaux durs à cette époque. Mais nous savons qu'elles l'étaient en tout cas vers 1240. La présence de la tour au-dessus de ces halles n'est pas encore mentionnée à cette date. Par contre, nous savons que les halles et les deux étages de sa tour, construits en briques et en pierres, existaient vers 1280. L'emprisonnement du comte de Namur s'étant déroulé vers 1326, la tour existait déjà et celui-ci aurait tout à fait pu y être emprisonné. Notre recherche sur les halles ne permet pas de confirmer que cela a été le cas mais, tout au moins, elle ne contredit pas cette possibilité. La question de savoir pourquoi Davis Aubert a préféré mentionner cette tour reste donc ouverte.

Dans tous les cas, nous avons affaire à une innovation qui, soit met en avant un lieu spécifique de Bruges, ou soit fait le choix de privilégier son histoire. L'enracinement régional s'est opéré au niveau du choix de valoriser une histoire ou un bâtiment spécifique de Bruges plutôt que de suivre la tradition textuelle.

Extrait 2 (folio 28r): Adont fu assemblé [le roi et add. E] le conseil et fu la paix faite par condition que tous prisonniers fussent delivrez. Adont les Flamens mirent en la main du roy la ville de Lille, de Douay, d'Orchies [d'Orchies om. M, I, H, L, J, E] et les appendances et chastelleries de ces trois [deux M, I, H, L, J, E] villes, [Et les devoit le roy ... deux villes et chastelleries add. M, I, H, L, J, E] ou ilz bailleroient cinquante mil livres ung bielz groz tournois [d'argent add. M, I, H, L, J, E] pour ung denier. Et ainsi furent les trois [deux M, I, H, L, J, E] villes livrees au roy, lequel retourna tantost aprés [et s'en ala M, I, H, L, J] en France.

Dans cet extrait, le manuscrit **DA** mentionne trois villes que les Flamands cèdent au roi de France, contrairement aux autres manuscrits qui en mentionnent deux (pour rappel, le manuscrit **P** omet entièrement ce passage). Le manuscrit **DA** rajoute la ville d'Orchies à la liste des villes cédées et supprime un passage expliquant que le roi va garder les deux autres villes jusqu'à ce que les Flamands en remboursent la valeur. Il est difficile de croire que David Aubert

a rajouté une ville à la liste au hasard. Doutrepont supposait que les écrivains de la cour de Bourgogne avaient librement accès à la bibliothèque ducale pour réaliser leurs commandes ¹⁸⁰. Si cette supposition est exacte, et elle nous semble plausible, il est tout à fait possible que David Aubert ait pu fouiller dans la bibliothèque du duc pour comparer le texte de la chronique avec certaines autres sources, probablement flamandes puisqu'il s'agit de villes flamandes. Il aurait alors privilégié ces dernières, les considérant plus fiables pour exposer des événements concernant des villes de Flandre.

Des recherches concernant ces villes, et notamment la ville de Lille, nous ont appris qu'Orchies a bel et bien été cédée aux Français. Ainsi, Alexandre de Saint-Léger¹⁸¹ nous apprend que le comte de Flandre signe en 1305 le traité d'Athissur-Orge. Ce traité stipule notamment que les villes de Lille, Douai, Béthune, Cassel et Courtrai doivent détruire leurs fortifications. Mais il n'y est pas fait mention d'Orchies. Néanmoins, ces villes refuseront de se soumettre aux Français et d'exécuter le traité d'Athis. Le traité sera révisé et signé à Pontoise par le comte de Flandre en 1312, dans lequel celui-ci renonce définitivement aux villes et châtellenies de Lille, Douai, d'Orchies et Béthune.

Nous avons là un cas où le copiste a, de toute évidence, privilégié certaines sources à d'autres pour rédiger son texte. L'enracinement régional s'est opéré au niveau du choix des sources, pour raconter un événement historique du point de vue des connaissances historiques flamandes.

Nous avons conscience que ces éléments sont un peu trop faibles que pour tirer des conclusions générales sur l'enracinement régional dans les chroniques de la cour de Bourgogne ou dans les chroniques relevant de la tradition de la *Chronique normande abrégée*. En effet, peut-être s'agit-il simplement de cas isolés. Après tout, nous n'avons relevé que deux manuscrits possédant ce type de variations sur les huit que nous avons

-

¹⁸⁰ DOUTREPONT Georges, op. cit., p. 457.

¹⁸¹ SAINT-LÉGER (DE) Alexandre, Histoire de Lille, p. 48.

analysés, même s'il en reste huit autres au sein de cette tradition à analyser. De plus, il s'agirait d'identifier si ces variations sont le fruit de la volonté propre du copiste ou sont dues à une impulsion extérieure, comme celle du duc ou encore celle d'une autorité locale plus proche du lieu de production du manuscrit.

Néanmoins, nous trouvions intéressant de relever ces particularités, qui peuvent laisser penser que l'enracinement régional ne s'est pas seulement opéré par le choix des chroniques à actualiser, mais également par des changements et des innovations au sein des textes. Nous pensons d'ailleurs que cette question mériterait d'être creusée.

4.2. David Aubert a-t-il réalisé un travail d'historien?

Au cours de nos recherches sur David Aubert, nous avons découvert un article de Giovanni Palumbo¹⁸² qui posait une question intéressante, au vu de nos découvertes, à savoir : est-ce que David Aubert mérite le titre d'historien ?

Palumbo remarque que, dans tout le lexique utilisé pour désigner David Aubert, le qualificatif d'historien lui est assez rarement accordé¹⁸³. Pourtant, c'est un travail historiographique sur Charlemagne que demande le sire de Créquy à David Aubert¹⁸⁴, ce qui amènera ce dernier à produire les *Croniques et Conquestes de Charlemaine*. Palumbo va donc chercher à savoir si David Aubert a effectué un travail d'historien pour réaliser cette œuvre, en analysant la manière dont celui-ci a choisi et exploité ses sources pour construire le récit de la bataille de Roncevaux¹⁸⁵.

Sa conclusion est relativement mitigée¹⁸⁶. D'un point de vue moderne, la réponse est non, puisque David Aubert a utilisé des sources, à savoir la *Chanson de Roland* et le

¹⁸² PALUMBO Giovanni, David Aubert historien ? Le récit de la bataille de Roncevaux dans les Croniques et Conquestes de Charlemaine.

¹⁸³ PALUMBO Giovanni, op. cit., p. 585.

¹⁸⁴ *Idem*, p. 586.

¹⁸⁵ *Idem*, p. 586-588.

¹⁸⁶ *Idem*, p. 600.

Pseudo-Turpin, qui sont des œuvres de fiction. Mais d'un point de vue médiéval, la réponse est plus nuancée, puisque David Aubert a utilisé la documentation de son époque et s'est inscrit dans son rôle d'ystoriografeur, qui lui demande de réinterpréter le passé pour le faire correspondre à ses canons contemporains. Palumbo propose donc une formule de compromis entre un travail de romancier et un travail d'historien 187.

Néanmoins, nous remarquons, au niveau de son analyse de texte, que Palumbo relève aussi des prises de position chez David Aubert qui révèlent une forme de critique de la véracité des sources qu'il a utilisées¹⁸⁸. Selon Palumbo, David Aubert utilise toutes ses sources narratives s'il est possible de les concilier. Mais lorsque ce n'est pas le cas, il hiérarchise ses sources et privilégie certaines versions de l'histoire. Palumbo relève également une citation de David Aubert avouant qu'il ne sait pas si l'histoire qu'il tient de sa source est vraie ou non¹⁸⁹. Nous pouvons donc souligner que, malgré la conclusion mitigée de Palumbo, celui-ci fait deux observations qui tendent à démontrer que David Aubert avait un regard critique sur ses sources et que, lorsqu'il le fallait, il n'hésitait pas à les hiérarchiser et à privilégier celles qu'il estimait plus correctes que d'autres.

Par ailleurs, nous avons observé certaines variations dans nos collations qui tendent, elles aussi, à montrer que David Aubert a procédé à une hiérarchie entre ses sources. Celui-ci aurait privilégié des sources extérieures à celles de la tradition textuelle de la *Chronique normande abrégée* pour corriger ou compléter certains événements historiques.

Tout d'abord, nous allons revenir sur les extraits que nous avons vus dans la partie précédente (-> 4.1.2.II). En effet, nous avions déjà remarqué dans l'extrait 1, qui relate l'emprisonnement du comte de Namur dans une tour au lieu d'une prison, ainsi que dans l'extrait 2, qui traite de trois villes, et non deux, cédées au roi de France par les Flamands, que David Aubert a très certainement utilisé des sources supplémentaires pour

¹⁸⁷ PALUMBO Giovanni, op. cit., p. 601.

¹⁸⁸ *Idem*, p. 599.

¹⁸⁹ Ibidem.

composer le texte de sa chronique. Ces sources sont probablement des archives d'une ville (extrait 1) ou des sources historiques flamandes présentes dans la bibliothèque ducale (extrait 2). En effet, comme l'écrit Doutrepont :

« Là en effet, avant leur arrivée, il existait des cours intéressantes à divers titres, de Flandre, de Hainaut, de Brabant et de Hollande. Des princes et des princesses y régnaient qui réservaient à cette littérature de spéciales prérogatives. Nos seigneurs de Bourgogne qui leur succèdent ont donc trouvé des traditions établies et ils n'ont eu qu'à les reprendre. 190 »

Lorsque les ducs de Bourgogne ont récupéré ces provinces, en 1369 sous le règne de Phillipe le Hardi¹⁹¹, ils ont aussi récupéré les bibliothèques présentes dans les diverses cours qui composaient celles-ci. Il est donc plus que probable que, du temps de Philippe le Bon, la bibliothèque ducale possédait nombre de documents provenant des cours flamandes, notamment des documents traitant de l'histoire de la Flandre. Documents auxquels David Aubert a pu avoir accès et dont il a pu se servir comme sources.

Un autre passage découvert grâce à nos collations laisse supposer que David Aubert a utilisé des sources extérieures.

Extrait 1 (folio 87r): En ce temps menoit guerre pour le roy de Navarre Phelippe son frere [Phelippe de Navarre pour le roi son frère M, I, H, L, J, E]. Affin qu'il le peust tirer de prison et fist une course jusques au pres de Paris acompaignié de grant plente, tant Navarois comme Normans [Affin qu'il le peust ... comme Normans om. M, H, I, L, J, E; qui estoit prisonniers et couroint lui et ses gens [tous les jours H] jusques prez de Paris M, H, I, L, J, E]. Adont requirent ceulx des trois estas au regent qu'il feist delivrer le roy de Navare [de prison add. M, I, L, J, E], affin que celle guerre eust fin [que pour celle guerre celler E], [...].

_

¹⁹⁰ DOUTREPONT Georges, op. cit., p. XVI-XVII.

¹⁹¹ LACAZE Yvon, *op. cit.*, p. 316.

Dans cet extrait, le manuscrit **DA** précise la provenance des hommes qui vont délivrer le roi de Navarre. Certains sont, certes, navarrais, comme on pouvait le supposer, mais des Normands sont également présents. La mention de ces Normands peut difficilement être un ajout fait au hasard; elle provient donc surement d'une source extérieure à la chronique. David Aubert s'est probablement inspiré d'une quelconque chronique ou autre document, présents dans la bibliothèque ducale et traitant de la Normandie ou du roi Charles II de Navarre.

Cependant, des recherches sur l'histoire de Charles II de Navarre nous ont appris que la présence des Normands n'était en fait que modeste. Philippe Charon¹⁹² a analysé le testament de Charles II de Navarre et y a découvert que le roi de Navarre a remercié, dans son testament, tous les seigneurs qui ont participé à sa libération en 1355. Parmi ces seigneurs, nous ne trouvons qu'un seul Normand, la plupart étant originaires de Picardie. En fait, Charles II de Navarre avait de nombreux vassaux en Normandie, mais ceux-ci l'auraient petit à petit abandonné au cours de son règne. David Aubert a probablement eu accès à des sources indiquant qu'il n'y avait pas eu que des Navarrais impliqués dans la libération du roi. Sachant que le roi de Navarre avait des vassaux normands, David Aubert en a déduit que des Normands avaient participé à la libération du roi. On peut comprendre cette méprise, le copiste bourguignon n'ayant très probablement pas eu accès au testament du roi de Navarre.

Dans tous les cas présentés, David Aubert a choisi ces sources parce que leur provenance coïncidait avec le lieu ou avec le sujet exprimé dans le texte : il a probablement visité la ville de Bruges et a pu l'observer ou fouiller dans les archives de celle-ci pour parler d'un comte de Namur emprisonné à Bruges. Lorsqu'il décrit un épisode où les Flamands cèdent des villes au roi de France, il a probablement fouillé dans la bibliothèque ducale pour y puiser des sources flamandes. Ou encore pour y trouver des sources traitant de la Normandie, lorsqu'il décrit les troupes qui vont libérer le roi de Navarre. Nous avons pu voir que dans deux extraits, celui sur la ville d'Orchies

-

¹⁹² Charon Philippe, *Le testament de 1376 de Charles II, roi de Navarre et comte d'Evreux*, p. 56.

(-> 4.1.2.II extrait 2) et celui sur les Normands (-> 4.2 extrait 1), nous avons trouvé des sources attestant de la relative justesse historique des innovations apportées par David Aubert. Dans un troisième extrait, celui sur la tour de Bruges (-> 4.1.2.II extrait 1), nos recherches n'ont pas contredit l'innovation de celui-ci. David Aubert a donc eu un certain regard critique sur les sources qu'il a choisies, privilégiant les sources les plus locales (les archives de la ville de Bruges) ou les plus spécifiques (des chroniques de Flandre ou de Normandie) à l'événement qu'il décrivait, et qui se sont avérées dans la plupart des cas plus précises et correctes historiquement.

Sans pour autant dire que David Aubert a produit un travail d'historien, nous devons toutefois souligner qu'un travail de recherche de sources, jugées plus pertinentes, a plus que probablement été opéré par ce dernier. Ceci dans le but de corriger, compléter ou tout au moins moderniser certains éléments historiques présents dans la *Chronique normande abrégée*.

4.3. Les innovations du manuscrit Paris, Arsenal 6328

Nous allons maintenant lister les innovations intéressantes que nous avons trouvées dans notre manuscrit, afin d'établir un classement selon leur type (pour rappel, les collations du manuscrit **DA** ont été effectuées pour les folios 1v-4v, 27r-28r, 31r-33r, 33r-34v, 87r-88v et 111r-112r). Nous avons identifié trois catégories d'innovations : les innovations à caractère historique (-> 4.3.1), les innovations à caractère politique (-> 4.3.2) et les innovations fluidifiant la compréhension du texte, que nous appellerons innovations contextuelles (-> 4.3.3).

Nous présenterons chaque extrait en indiquant les folios correspondants, suivis de l'extrait en question et d'une brève présentation de l'aspect innovant de celui-ci. Chaque catégorie d'innovations commencera par une explication de celle-ci et se conclura sur une analyse générale des innovations présentées.

4.3.1. Les innovations à caractère historique

Les innovations à caractère historique sont des innovations qui modifient ou complètent certains événements de l'histoire racontés dans la chronique.

I. Folio 34r: Mais le commun [grant nombre de gens P] s'assambla et se combaty a son seigneur [contre le conte et ses gens M, I, H, L, J, E, P], telement que le conte fu desconfy et pris [et le desconfirent M, I, L][la fu le conte desconfis H, J, E] [longuement mais enfin le conte fu desconfy et determis prisonniés P], et le menerent a Bruges, puis fu mis prisonnier en la tour de la halle [et le menerent ... de la halle om. M, I, H, L, J, E, P]. La furent occis Jehan de Flandres, le sire de Neele [le sire de Neele om. P] et vingt quatre chevaliers [et grant plente de soudoiers add. P]. Et le conte de Namur eschappa et s'en ala [et s'en ala om. J] [s'en fui M, I, H, L, P] a Gand [a Gand om. P]. [Et le conte fu pris et lamenerent à Bruges en prison que on dist la Pierre add. M, I, H, L, J, E] Celle bataille [a Courtray add. E] fu l'en de grace mil trois cens vingt six [ou mois de Juingt add. M, I, H, L, J, E].

L'innovation se situe au niveau du lieu d'emprisonnement du comte de Namur. Celui-ci n'est pas emprisonné dans une prison, mais dans une tour audessus d'une halle.

II. Folio 28r: Adont fu assemblé [le roi et add. E] le conseil et fu la paix faite par condition que tous prisonniers fussent delivrez. Adont les Flamens mirent en la main du roy la ville de Lille, de Douay, d'Orchies [d'Orchies om. M, I, H, L, J, E] et les appendances et chastelleries de ces trois [deux M, I, H, L, J, E] villes, [Et les devoit le roy ... deux villes et chastelleries add. M, I, H, L, J, E] ou ilz bailleroient cinquante mil livres ung bielz groz tournois [d'argent add. M, I, H, L, J, E] pour

ung denier. Et ainsi furent les trois [deux M, I, H, L, J, E] villes livrees au roy, lequel retourna tantost aprés [et s'en ala M, I, H, L, J] en France.

L'innovation concerne les villes cédées au roi de France. Celui-ci obtient la ville d'Orchies, en plus de Lille et Douai.

[Phelippe de Navarre pour le roi son frère M, I, H, L, J, E]. Affin qu'il le peust tirer de prison et fist une course jusques au pres de Paris acompaignié de grant plente, tant Navarois comme Normans [Affin qu'il le peust ... comme Normans om. M, H, I, L, J, E; qui estoit prisonniers et couroint lui et ses gens [tous les jours H] jusques prez de Paris M, H, I, L, J, E]. Adont requirent ceulx des trois estas au regent qu'il feist delivrer le roy de Navare [de prison add. M, I, L, J, E], affin que celle guerre eust fin [que pour celle guerre celler E], [...].

L'innovation porte sur les populations qui ont participé à la délivrance du roi de Navarre. Il y avait des Navarrais, mais également des Normands dans l'armée de Philippe de Navarre.

Les innovations historiques que nous avons découvertes sont majoritairement des précisions apportées à certains éléments de l'événement historique. Le comte de Namur n'est pas emprisonné au même endroit (-> 4.3.1.II), il y avait trois villes et non deux cédées au roi de France (-> 4.3.1.II), il y avait également des Normands dans l'armée de Philippe de Navarre (-> 4.3.1.III). Tous cela ne modifie pas fondamentalement l'histoire qui est racontée, mais apporte quelques précisions qui, de la part de David Aubert, peuvent être vues comme des corrections historiques, dont nous avons vu qu'elles étaient pour la plupart pertinentes (-> 4.1.2.II et 4.2)

4.3.2. Les innovations à caractère politique

Les innovations à caractère politique sont les innovations qui laissent entrevoir un parti pris politique dans la description de certains événements ou personnages de l'histoire de la chronique.

I. Folio 27v: Et quant il lui sambla qu'il fu heure [Et quant il lui samble qu'il fu heure om. M, I, H, L, J, E], il leur conseilla de requerre paix au roy [au roy om. M, I, L], et print charge de y aler [et print chrage de y aler om. H, E][et y ala M, I, J] de par eulx faire la requeste et [et avoit le requeste faire H] offrir les amendes pour leurs meffais, mais quant le conseil du roy eut entendu ce ilz [mais quant le conseil ... ce ilz om. M, I, H, L, J, E; et les amis du roy M, I, H, L, J, E][conseillerent et add. J] lui louerent la paix, car ilz doubtoient moult la fierté [le cruauté H, J, E][et la cruauté add. M, I, L] des Flamens, qui faisoient guerre mortelle et sans raecon.

L'innovation vient de la manière dont sont décrits les Flamands. Ceux-ci sont vus comme fiers et il n'est pas fait mention de cruauté chez eux.

II. Folios 111v-112r: Aprés celle bataille [desconfiture H], Robin Canole se party [et les autres et les encacha P] hors [du pays et add. J] du roiaulme [de Franche add. E] et recouvra [pour fiendy le dit P] le vaillant [le vaillant om. M, I, H, L, J, E, P] Bertram sur les ennemis [sur les ennemis om. M, I, L, E, P][Englois H, J, E] pluiseurs [trois J, E] [plusieurs om. P; puis ala reconquestre les P] fortresses qu'ilz [Englois M, I, L, P] avoient conquises en la conté du Maine et [par le roiaulme en esquelles fortresses add. P] y eut plenté [pluiseurs M, I, H, L, J] d'Anglois occis [mors et print J, E].

L'innovation vient de la manière dont est décrit Bertrand du Guesclin. Celui-ci est présenté comme vaillant suite à ses batailles contre les Anglais. Bien qu'il soit un connétable français, et alors que Philippe le Bon a des volontés séparatistes par rapport à la France (-> 4.1.2), nous constatons qu'une figure mythique telle que Bertrand du Guesclin est valorisée pour ses exploits guerriers. En effet la production bourguignonne portait beaucoup d'intérêt aux figures du passé et tendait à valoriser leurs capacités politiques et militaires qui correspondaient à l'idéal recherché à la cour de Bourgogne 193.

III. <u>Folio 27v</u>: Le roy et les princes de France [les François M, I, L, J] estoient moult esmerveillies comment veu [aprés M, I, H, L, J] la grant desconfiture et le perte des charrioz et chamulx Flamens [de gens de harnas et de quaroy M, I, H, L, E][de gens et de harnas J] s'estoient [Flamens add. H] ainsi remis sus [revenu M, I, H, L, J] dedens quarante jors, aprés si mortelle [si mortelle om. M, I, H, L, J, E] bataille.

L'innovation se situe au niveau de la description de la bataille entre les Flamands et les Français (le manuscrit **P** ne possède pas ce passage). Les Français s'émerveillent de la rapidité avec laquelle les Flamands se remettent de la bataille, alors que celle-ci est présentée comme ayant été particulièrement meurtrière pour eux. Ce qui accentue le mérite et les capacités guerrières accordés aux Flamands.

Les innovations politiques que nous avons découvertes se traduisent par la manière dont sont définis certains personnages ou événements. Les Flamands, dont on sait que la Flandre était chère à Philippe le Bon (-> 4.1.2), sont présentés sous leur meilleur jour (-> 4.3.2.I et 4.3.2.III), là où Bertrand du Guesclin est glorifié pour ses

¹⁹³ DEVAUX Jean, La littérature du Siècle de Bourgogne, p. 11.

capacités guerrières (-> 4.3.2.II). Ces ajouts sont discrets mais démontrent néanmoins une volonté de mettre en valeur la Flandre et ses vertus guerrières ou encore de valoriser certaines figures militaires.

4.3.3. Les innovations contextuelles

Il s'agit des innovations qui modifient la phrase en ajoutant ou modifiant certains éléments, notamment l'ajout ou le rappel du contexte, dans le but de faciliter l'exercice de compréhension d'un texte et d'en clarifier le sens.

Folio 88r-88v: Pourquoy Jehan de Picquigny lui osta son seel et fist escripre lettres a son plaisir, et les seella du seel Tristran [Tristan om. J, E][de son seel H][du seel Tristan om. M, I, L]. Et par la vertu de ces lettres [Et par la vertu de ces lettres om. M, H, I, L, J][et fist tant que H, L, J, E] le roy fu mis hors de prison [de prison om. M, I, H, L, J, E] de la forteresse ou il estoit et conduit jusques a Amiens.

L'innovation provient de la répétition de la référence aux lettres et au rôle qu'elles ont joué dans la libération du roi. Ceci renforce la relation de causalité entre les lettres de Jean de Picquigny et la libération du roi de Navarre.

II. <u>Folio 27v</u>: En ce temps estoit trespassee [morut H, J][mors M, I, L] la pucelle Phelippe, pour qui la guerre avoit premièrement esté commencee entre le roy Phelippe et les Flamens [entre le roi Phelippe et les Flamens om. M, I, H, L, J, E].

L'innovation se situe au niveau de la précision que le conflit se déroule entre le roi Philippe et les Flamands. Il s'agit d'un rappel de l'importance du contexte historique dans lequel se situent les événements.

III. <u>Folio 27v</u>: Estant l'ost des Flamans sur la riviere de le Deule **[sur la riviere de le Deule om. M, I, H, L, J, E]**, le duc de Brabant y arriva **[y arriva om. E]**.

L'innovation provient de l'indication du lieu où se trouvent les Flamands (le manuscrit **P** ne possède pas ce passage). Il s'agit d'une précision sur la localisation sans doute stratégique de l'événement décrit.

IV. Folios 4r-4v: Cestuy Robert eut deux filz de la derreniere femme laquelle fu fille du duc de Bourgogne, et fu contesse de Nevers. En ce temps estoit la dame trespassee, dont Louys, l'aisné filz de Robert et de la ditte dame [de Robert et de la dite dame om. M, I, H, L, J, E, P], releva la conté de Nevers [la dite conté P] du roy [de Franche add. E, P] et [pour ce add. E] ne se mesloit de la guerre.

L'innovation porte sur la mention des parents de Louis de Nevers. Il s'agit d'un rappel des liens de parenté entre les personnages.

V. <u>Folio 28r</u>: En ce temps trespassa [morut M, I, H, L, J] le conte Guy de Flandres, en la tour de [en prison a H] Compiengne, et fu apporté [porté enterer M, I, L] en Flandres [en Flandres om. H] et enterré [et enterré om. M, I, H, L] en l'abbaie de Flines, que la contesse Margueritte [sa mère M, I][sa mère add. H, L, J, E] avoit faitte faire et fonder. Et par ce party [Lors I, H, L, J] furent les prisonniers delivrez, puis ala Rober, filz ainsné de feu Guy [filz ainsné de feu Guy om. M, I, H, L, J, E], saisir la conté de Flandres.

L'innovation vient de la mention du père de Robert de Flandres. Il s'agit à nouveau d'un rappel des rapports de parenté entre les personnages.

VI. Folio 31r: [Ossitot que le dit roi ... et les Franchois add. P] Et tantost il manda ses princes et ses hommes [gens M, I, H, L, J, E] [grant gens P] pour aler en Flandres. D'autrepart, en ce mesme temps [D'autrepart, en ce mesme temps om. M, I, H, L, J, E, P], le conte Robert de Flandres [de Flandres om. I, H, L, P] assambla [manda M, I, H, L, J, E, P] ses Flamens et assega la ville de Lille, et gasta tout la paiis alentour.

L'innovation vient de l'ajout de compléments de lieu et de temps. Il s'agit d'une clarification sur la simultanéité des deux événements décrits et sur la différence des lieux où ils se déroulent.

VII. Folios 33v-34r: [...] il requist [assambla M, H, L, J, E] ses amis [cest assavoir add. J] Jehan de Namur, Guy de Namur [Guy de Namur om. M, I, L, H, J, E, P], Jehan [et Guy add. M, I, L, J, E, P][Jehan Guy H]de Flandres, le seigneur de Neele et pluiseurs chevaliers [autres H] vindrent vers lui bien acompaigniés et montez gentement [vindrent vers lui ... gentement om. M, I, H, L, J, E, P]. Adont il leur pria d'adviser qu'il estoit de faire, si conclurent en leur conseil d'envoier [Adont il leur pria ... conseil d'envoier om. M, I, H, L, J, E, P; Par conseil il envoya add. M, I, H, L, J, E, P] Guillaume de Grantson, evesque de Cambray par les bonnes villes du paiis de Flandres [du paiis de Flandres om. M, I, H, E], pour scavoir lesquelz vouloient obeir a luy [estre de se partie P] et lesquelz non, [...].

Les innovations proviennent de la manière dont sont décrits les chevaliers et de la façon dont est décrite la discussion qu'ont ceux-ci avec le comte Louis. Il s'agit de précisions sur les actions des personnages.

VIII. <u>Folio 111v</u>: Quand Bertan du Glaiaquin eut receu cel honneur [quand Bertran ... honneur *om.* P], il assambla hastivement ce qu'il peut finer de gens d'armes et a toute diligence [hastivement ... diligence *om.* P; dix mil combatans puis parti

de Paris add. P] [Quand Bertan ... diligence om. M, I, H, L, J, E][Adont Bertran add. H] poursieuvy les anemis de la couronne [de la couronne om. M, I, H, L, E] de France [les Englois P], tant que assez pres de la cité du Mans.

L'innovation porte sur l'insistance de l'honneur que représente la nomination de Bertrand du Guesclin et sur la manière dont il réagit suite à sa nomination. Il s'agit de la valorisation d'un événement prestigieux et d'une précision sur les actions du personnage.

IX. Folio 27v: Et quant il lui sambla qu'il fu heure [Et quant ... heure om. M, I, H, L, J, E], il leur conseilla de requerre paix au roy [au roy om. M, I, L], et print charge de y aler [et print charge de y aler om. H, E][et y ala M, I, J] de par eulx faire la requeste et [et avoit le requeste faire H] offrir les amendes pour leurs meffais, mais quant le conseil du roy eut entendu ce ilz [mais quant ... entendu ce ilz om. M, I, H, L, J, E; et les amis du roy add. M, I, H, L, J, E][conseillerent et add. J] lui louerent la paix, car ilz doubtoient moult la fierté [le cruauté H, J, E][et la cruauté add. M, I, L] des Flamens, qui faisoient guerre mortelle et sans raecon.

Les innovations viennent des explications sur le comportement du duc du Brabant, qui a attendu ce qu'il estimait être le bon moment, ainsi que sur celui des conseillers du roi, qui réagissent à la proposition du duc de Brabant (le manuscrit **P** ne possède pas ce passage). Il s'agit de précisions sur les comportements des personnages.

X. Folio 32r-32v: Mais pour obvier a leurs emprises [Mais pour obvier a leurs emprises om. M, I, H, L, J, E, P], le roy Phelippe manda Gaultier de Chastillon, Mille de Noiiers et pluiseurs aultres chevaliers feables, acompaignés de gens d'armes [acompaignés de gens d'armes om. M, I, H, L, J, E, P] et grant nombre [grant nombre om. M, I, H, L, J, E] de ses communes [de ses communes om. E],

et les envoia encontre ses ennemis [les dit aloiiés P], si puissans [efforchieument M, I, H, L, J, E, P] qu'il couvint que les pluiseurs se partissent du roiaulme, et les aucuns furent assegiez au chateau de Tigry.

Les innovations portent sur la précision de la raison pour laquelle le roi Philippe appelle ses chevaliers et sur la description des chevaliers venus l'aider. Il s'agit d'une explication sur le comportement d'un personnage ainsi que d'une insistance sur le fait que les chevaliers sont armés.

Les innovations contextuelles sont de types variés. Nous pouvons observer des innovations qui servent à faire certains rappels contextuels, tels que les rapports familiaux entre des personnages, comme pour la parenté de Louis de Nevers (-> 4.3.3.IV) ou celle de Robert de Flandre (-> 4.3.3.V), ou tels que la restitution du lieu ou du moment de l'action, comme avec la position des Flamands sur la Deûle (-> 4.3.3.III) ou la concomitance des actions du roi de France avec celles de Robert de Flandre (-> 4.3.3.VI). Il y a également des rappels du contexte historique de l'action, comme le fait que le conflit se situe entre le roi Philippe et les Flamands (-> 4.3.3.II).

Nous observons également des innovations qui servent à expliquer la causalité de certaines actions ou événements, comme la libération du roi de Navarre (-> 4.3.3.I), la réaction du conseil du roi face à la proposition du duc de Brabant (-> 4.3.3.IX) ou encore la raison pour laquelle le roi Philippe fait appeler ses chevaliers (->4.3.3.X).

Enfin, nous avons relevé certaines innovations qui développent plus précisément certains personnages et événements, comme l'arrivée des chevaliers du comte Louis (-> 4.3.3.VII), ou la réaction de Bertrand du Guesclin (-> 4.3.3.VIII) ou encore le comportement du duc de Brabant (-> 4.3.3.IX).

Notons également que parmi toutes ces innovations contextuelles, certaines ont en commun de valoriser la fonction chevaleresque et militaire. C'est par exemple le cas de l'armée du comte Louis, dont il est précisé qu'elle est nombreuse et bien armée (-> 4.3.3.VII). C'est aussi le cas de Bertrand du Guesclin, dont on rappelle l'honneur que

constitue sa nomination de connétable et l'ardeur qu'il a mise à former une armée pour accomplir sa tâche (-> 4.3.3.VIII).

Que pouvons-nous dire des innovations de David Aubert ? Dans un précédent chapitre de notre travail (-> 1.2), nous nous étions posé la question des appellations de clerc et d'escripvain pour David Aubert. Richard Straub différenciait ces deux termes en désignant l'appellations clerc comme un poste peu défini et l'appellation escripvain comme un poste précis. Nous nous étions mis en désaccord avec lui en expliquant que, sur base du DMF et du FEW, clerc faisait plutôt référence à une forme d'instruction à la lecture et à l'écriture. Nous aimerions reproduire le même genre de question en nous interrogeant sur ce qui relèverait, parmi les différents types d'innovations que nous avons identifiées, d'un David Aubert copiste et d'un David Aubert écrivain. Malheureusement, que ce soit dans le DMF ou dans le FEW, escripvain est toujours désigné comme synonyme de copiste, ce qui ne nous aide pas. Nous avons donc dû donner nos définitions personnelles au travail de copiste et à celui d'écrivain.

Nous désignons par *travail de copiste*, un travail qui relèverait de la copie, de la traduction et / ou de l'actualisation de son modèle. Nous désignons par *travail d'écrivain*, un travail qui dépasserait le travail de copiste en faisant preuve d'originalité et / ou qui relèverait d'une implication plus personnelle dans le processus de copie de son modèle. Selon nous, l'écrivain est un copiste qui prend certaines libertés avec son modèle. Nous ne prétendons pas séparer catégoriquement les innovations en fonction de ces deux types de travail, mais plutôt donner des tendances de ce qui relèverait davantage de l'un ou de l'autre.

Selon nous, deux catégories d'innovations relèvent assurément plus d'un travail d'écrivain que d'un travail de copiste. Il s'agit des innovations à caractère historique (-> 4.3.1) et de celles à caractère politique (-> 4.3.2). En effet, ces deux types d'innovations demandent de modifier le texte soit pour y incorporer de nouveaux éléments originaux, comme c'est le cas pour les innovations historiques qui demandent

à l'auteur de faire des recherches dans des sources externes à son modèle, ou encore pour y introduire des éléments plus personnels, comme c'est le cas pour les innovations politiques qui laissent entrevoir les opinions plus personnelles de l'écrivain.

En ce qui concerne la dernière catégorie, celle des innovations contextuelles (-> 4.3.3), la réponse à la question est un peu moins tranchée.

De fait, certaines innovations relèvent plus d'un travail de copiste, comme les rappels de liens familiaux (-> 4.3.3.IV et 4.3.3.V), des lieux et des temps de l'action (-> 4.3.3.III et 4.3.3.VI) ou du contexte historique (-> 4.3.3.II). De même, les innovations qui expliquent les causes du comportement de certains personnages (4.3.3.IX et 4.3.3.X) ou de certains événements (-> 4.3.3.I) relèvent davantage d'un travail de copiste. En effet, toutes ces innovations servent surtout à apporter du confort à la lecture, en rappelant certains éléments importants, pour que le lecteur ne soit pas perdu dans l'histoire, ou en expliquant certains événements, pour que le lecteur ait une meilleure compréhension de l'histoire.

Néanmoins, d'autres innovations contextuelles relèvent autant d'un travail d'écrivain que d'un travail de copiste. Il s'agit des innovations apportant des précisions sur les événements et sur les actions des personnages (-> 4.3.3.VII, 4.3.3.VIII et 4.3.3.IX). En effet, ces innovations relèvent d'une forme d'originalité de la part du copiste. Néanmoins, en apportant des précisions sur certaines actions et événements de l'histoire, elles participent aussi au confort de lecture en rendant plus compréhensibles certains éléments de l'histoire. Prenons le cas du duc du Brabant qui propose au roi de France la paix avec les Flamands (-> 4.3.3.IX).

Et quant il lui sambla qu'il fu heure [Et quant ... heure om. M, I, H, L, J, E], il leur conseilla de requerre paix au roy [au roy om. M, I, L], et print charge de y aler [et print charge de y aler om. H, E][et y ala M, I, J] de par eulx faire la requeste et [et avoit le requeste faire H] offrir les amendes pour leurs meffais, mais quant le conseil du roy eut entendu ce ilz [mais quant ... entendu ce ilz om. M, I, H, L, J, E; et les amis du roy add. M, I, H, L, J, E][conseillerent et add. J] lui louerent la paix, car ilz doubtoient moult la fierté [le cruauté H, J, E][et la cruauté add. M, I, L] des Flamens, qui faisoient guerre mortelle et sans raecon.

Le copiste a innové de son modèle en précisant que le duc du Brabant a attendu ce qu'il estimait être le bon moment pour aller parler au roi de France. Cette innovation relève d'un travail d'écrivain, puisque le copiste a ajouté un élément développant la psychologie de son personnage, mais relève également d'un travail de copiste, puisqu'il a simplifié l'exercice de compréhension du texte en expliquant les intentions d'un personnage. Nous rencontrons la même dualité lorsque les innovations valorisent la fonction militaire (-> 4.3.3.VII et 4.3.3.VIII). Celles-ci relèvent à la fois d'un travail de copiste, puisqu'il s'agit d'expliquer le rassemblement d'une armée (-> 4.3.3.VIII) et la force de l'armée du comte Louis (-> 4.3.3.VII), mais elles peuvent aussi être perçues comme relevant d'un travail d'écrivain, puisque la valorisation du fait militaire laisse entrevoir un caractère politique à ces innovations, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment (-> 4.3.2.II). L'aspect ambivalent de ces dernières innovations contextuelles nous pousse à les classer à la frontière entre le travail de copiste et le travail d'écrivain

4.4. <u>La comparaison entre le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 et le manuscrit Paris, BnF, fr. 9222</u>

Un dernier exercice que nous aimerions produire est la comparaison entre le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 (**DA**) et le manuscrit Paris, BnF, fr. 9222 (**M**). Cette comparaison s'impose, puisque le manuscrit **M**, même s'il n'a pas de colophon signé, a tout de même été attribué à la main de David Aubert¹⁹⁴. Nous avions déjà évoqué ce fait dans notre chapitre consacré à la recension des manuscrits (-> 3.2.1). Partant de ce constat, la comparaison entre deux manuscrits contenant des textes faisant partie de la même tradition textuelle et attribués au même copiste nous semblait nécessaire.

Dans notre exercice de comparaison, nous nous intéresserons aux textes des manuscrits, aux manuscrits en eux-mêmes et à leur contexte de production. Rappelons que nous avons déjà consacré tout un chapitre à l'analyse philologique de ces manuscrits (-> 3.2),

-

¹⁹⁴ STRAUB Richard, op. cit., p. 129.

ainsi qu'un autre énonçant toutes les particularités de **DA** (-> 4.3). Nous reprendrons les résultats de ces recherches pour notre comparaison.

Quelques détails concernant le manuscrit **M**. Nous ne connaissons ni son lieu de production, ni sa date de transcription¹⁹⁵, même si la base de données *Jonas* le date du milieu du 15^{ème} siècle¹⁹⁶. De plus, le manuscrit **M** n'étant pas signé, nous ne savons pas dans quelle mesure David Aubert s'est impliqué dans son processus de création. Tout cela implique que notre analyse doit être considérée avec prudence.

La première chose que nous pouvons relever est que les textes du manuscrit **DA** et du manuscrit **M** appartiennent à deux familles génétiques différentes (-> 3.2.3). Le manuscrit **DA** fait partie de la famille **DA**, **H**, **E**, **J**, **P**, alors que le manuscrit **M** appartient à la famille **M**, **I**, **L**. Cela signifie que le copiste de ces deux manuscrits a eu accès à plusieurs textes de la *Chronique normande abrégée* comme modèles pour ses manuscrits. Il a probablement pu disposer de ces textes grâce à son accès à la bibliothèque ducale (-> 4.1.2.II). Potentiellement, David Aubert a pris comme modèles les manuscrits **I** et **L** pour le manuscrit **M**, ou des antécédents communs à ceux-ci, puisque nous avons vu que le manuscrit **M** pouvait dériver de l'un et l'autre (-> 3.2.3). Le fait que David Aubert a eu accès à plusieurs copies de la *Chronique normande abrégée* rejoint le point précédent (-> 4.1.2), où nous évoquions la grande importance qu'a eue ce texte à la cour de bourgogne de Philippe le Bon.

La seconde constatation, est la faible quantité d'innovations présentes dans le manuscrit **M**. En effet, si **DA** est particulièrement innovant par rapport aux autres manuscrits de la tradition de la *Chronique normande abrégée*, le manuscrit **M**, quant à lui, ne contient que peu d'innovations notables. Pour autant, il convient de ne pas sousestimer le travail qu'a nécessité la réalisation du manuscrit **M**. En effet, nous savons que

_

¹⁹⁵ STRAUB Richard, op. cit., p. 129.

¹⁹⁶ JONAS, Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 09222. (http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/73782)

ce manuscrit contient quatre textes et que le texte de la *Chronique normande abrégée* a demandé un travail de comparaison et de correction entre deux modèles (-> 3.2.3).

Peut-être que le travail de compilation des quatre textes a représenté une trop grande charge de travail pour le copiste, celui-ci aurait alors été contraint de recopier plus simplement ses modèles pour les quatre textes. Le manuscrit **DA** ne comportant qu'un seul texte, le copiste a bénéficié de plus de temps pour sa réalisation et a donc pu se permettre de grandement s'approprier le texte.

Peut-être aussi que le copiste a reçu une commande de simple compilation de textes, n'exigeant pas spécialement d'innovations de ceux-ci. Ce qui signifierait que la grande quantité d'innovations présentes dans **DA** vient potentiellement d'une demande, plus ou moins directe, du duc Philippe le Bon.

Peut-être encore que le copiste n'a pas eu accès à la bibliothèque ducale et ne faisait pas partie de la cour de Bourgogne. En effet, nous ne savons pas précisément quand a été produit ce manuscrit **M**, ni par qui. Mais si son copiste est bel et bien David Aubert, alors peut-être que le manuscrit **M** a été produit à l'époque où David Aubert ne travaillait plus pour le duc Philippe le Bon et ne travaillait pas encore pour la duchesse Marguerite d'York, c'est-à-dire entre 1467 et 1475 (-> 1.3). Le fait que David Aubert ne fasse plus partie de la cour expliquerait qu'il n'y ait pas d'innovations politiques, et le fait qu'il n'ait plus accès à la bibliothèque ducale expliquerait qu'il n'y ait pas d'innovations historiques, contrairement à celles présentes dans le manuscrit **DA** (-> 4.3.2 et 4.3.1).

En conclusion, nous pouvons affirmer que plusieurs textes de la *Chronique* normande abrégée étaient présents à la cour de Bourgogne et que le texte du manuscrit **DA** a, pour plusieurs raisons possibles, bénéficié d'une attention particulière de la part de David Aubert, comparé au même texte dans le manuscrit **M**.

5. Conclusion

Notre travail s'est déroulé en trois parties et nous a permis d'analyser le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 tant du point de vue de son copiste, que du point de vue de sa tradition textuelle et de ses particularités textuelles, ou encore que de celui de son contexte de production.

Lors de la première étape, nous nous sommes attelé à présenter le manuscrit Paris, Arsenal 6328 (-> 2) ainsi que son copiste David Aubert (-> 1).

Nous avons ainsi exposé le contenu du manuscrit (-> 2.1), à savoir un texte de la *Chronique normande abrégée*, ainsi que fait sa description matérielle (-> 2.4), à l'occasion de laquelle nous avons relevé une irrégularité dans la composition des cahiers. Le manuscrit ayant fait l'objet d'un grand nombre de cotes, nous avons décidé d'en retracer l'histoire pour identifier ses différents lieux de stockage ainsi que sa présence dans divers inventaires (-> 2.3). Nous avons également tenté de résoudre la question de sa date de production (-> 2.2), pour finalement privilégier celle de 1459.

Lorsque nous avons présenté le copiste du manuscrit, David Aubert, nous nous sommes intéressé aux origines de celui-ci (-> 1.1), notamment son lieu et sa date de naissance, ainsi que les interrogations concernant sa mère. Mais également à son cadre familial (-> 1.4), ce qui nous a permis de découvrir que son père et son frère étaient déjà assez proches de la cour ducale de Bourgogne, ce qui a certainement favorisé son insertion au sein de celle-ci. Nous nous sommes aussi intéressé aux diverses fonctions qu'il a occupées à la cour de Bourgogne (-> 1.3), passant de receveur à écrivain pour le duc Philippe le Bon, puis pour la duchesse Marguerite d'York et produisant plusieurs manuscrits pour les membres de la cour ducale. Nous avons également tenté de résoudre la confusion qui pouvait planer entre ses appellations d'escripvain et de clerc (-> 1.2), et avons conclu que le terme escripvain relevait d'une fonction, là où le terme clerc relevait d'une formation à la lecture et à l'écriture.

La deuxième partie de notre travail a été consacrée à la tradition textuelle de la Chronique normande abrégée (-> 3).

Dans un premier temps (-> 3.1), nous nous sommes concentré sur les éditions des Molinier et de Kervyn de Lettenhove pour identifier le positionnement de la tradition de la *Chronique normande abrégée* (-> 3.1.1 et 3.1.2). Nous avons découvert que la tradition de la *Chronique normande abrégée* relevait à la fois d'un remaniement de la tradition de la *Chronique normande* et d'une continuation de la *Chronique de Baudouin d'Avesnes*. Nous avons, sur base de ces découvertes, produit un stemma synthétisant les relations entre ces traditions (-> 3.1.3), puis nous avons procédé à une collation des manuscrits qui nous étaient accessibles pour vérifier si ce stemma était correct (-> 3.1.4). Tenant compte du petit nombre de manuscrits collationnés, cet exercice ne s'est traduit que par une seule découverte significative. Cependant, les différents stemmas possibles que cette découverte a permis de générer se recoupent avec notre synthèse, ainsi qu'avec les travaux des Molinier et de Kervyn de Lettenhove, même si nous reconnaissons que la question du remaniement de la *Chronique normande* mériterait d'être creusée davantage.

Dans un second temps (-> 3.2), nous nous sommes penché sur la structure de la tradition de la *Chronique normande abrégée* et sur la place qu'y occupait le manuscrit Paris, Arsenal, 6328. Nous avons, pour cela, recensé tous les manuscrits connus comportant le texte de cette tradition (-> 3.2.1). Puis nous les avons collationnés et en avons présenté les variantes significatives (-> 3.2.2), avant de produire des stemmas (-> 3.2.3). Nos conclusions sont que la tradition se scinde en deux familles distinctes de manuscrits, dont l'une est plus fournie que l'autre, et que le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 se situe dans la famille la plus fournie, mais y tient une place à part des autres manuscrits. De plus, ces collations nous ont permis de relever que le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 possédait un grand nombre d'innovations, innovations que nous avons décidé d'analyser dans une troisième partie.

Dans la troisième et dernière partie de notre étude (-> 4), nous avons présenté le contexte historique dans lequel a été produit le manuscrit Paris, Arsenal, 6328, et notamment l'impact qu'a eu la cour de Bourgogne sur la production en général des chroniques (-> 4.1.1) et sur l'enracinement politique des productions bourguignonnes (-> 4.1.2). C'est notamment cet aspect politique et l'intérêt de la cour pour les chroniques qui expliquent que la *Chronique normande abrégée* est devenue la chronique officielle de Flandre, jouant sur les affrontements entre Flamands et Français.

Nous nous sommes également penché sur les méthodes de travail de David Aubert, et plus précisément sur sa manière de choisir et d'utiliser ses sources historiques dans le manuscrit Paris, Arsenal, 6328, pour essayer de déterminer si celui-ci mérite le titre d'historien (-> 4.2). Nous en avons conclu que, sans pour autant pouvoir le qualifier d'historien, nous pouvons estimer que David Aubert a probablement eu un regard critique sur les sources historiques qu'il a utilisées.

Ensuite, nous avons listé et classé les innovations que nous avons identifiées dans le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 (-> 4.3). Nous en avons relevé de trois types, celles à caractère historique, celles à caractère politique et celles à caractère contextuel. Nous avons estimé que les innovations historiques et politiques relevaient plutôt d'un travail d'écrivain, là où les dernières relevaient majoritairement d'un travail de copiste.

Enfin, nous avons comparé le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 avec le manuscrit Paris, BnF, fr. 9222 (-> 4.4). Ce dernier est, lui aussi, attribué à David Aubert et contient un texte de la *Chronique normande abrégée*. Nous avons découvert que plusieurs textes de la *Chronique normande abrégée* étaient présents à la cour de Bourgogne et que la version du manuscrit Paris, Arsenal, 6328, contenant bon nombre d'innovations, a probablement bénéficié d'une attention toute particulière de la part de David Aubert.

Nous pouvons donc conclure que le manuscrit Paris, Arsenal, 6328 est un manuscrit « à part ». En effet, celui-ci a bénéficié d'une grande attention. Qu'elle soit d'ordre matériel par ses feuillets en vélin, ses nombreuses enluminures et ses lettrines et rubriques colorées. Ou qu'elle soit d'ordre textuel grâce à son copiste, David Aubert,

qui a opéré à un grand nombre d'innovations, à la fois historiques et politiques, très influencées par le milieu littéraire dans lequel il opérait, à savoir la cour de Bourgogne sous Philippe le Bon. Ces innovations qui, pour certaines, dépassent le seul travail de copiste, nous permettent de penser que David Aubert a opéré un travail sur ce texte qui s'apparente à celui d'un écrivain. Ce sont ces innovations qui expliquent la place « particulière » que le manuscrit occupe dans la tradition de la *Chronique normande abrégée*. De surcroît, ce manuscrit contient un texte fort important pour la cour de Bourgogne. Puisque c'est à cette époque que la *Chronique normande abrégée* est devenue la chronique officielle de la Flandre, qui était si importante pour Philippe le Bon.

Bibliographie

Manuscrits

- Berne, Burgerbibliothek, 77.
- Berne, Burgerbibliothek, 323.
- Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, IV 601.
- Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 7033.
- Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 9066.
- Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 10233-10236.
 (Disponible ici : https://opac.kbr.be/Library/doc/SYRACUSE/18282309)
- Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 10432-10435.
 (Disponible ici : https://opac.kbr.be/Library/doc/SYRACUSE/18256754)
- Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 11138-11139.
- Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 19684 (2).
- Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, Vat. lat. 4791.
- Den Haag, Koninklijke Bibliotheek, KW 128.E.17.
- Leyde, Bibliothèque de l'Université de Leyde, sans cotation connue.
- Lille, Bibliothèque municipale de Lille, 538 (371).
 (Disponible ici : https://arca.irht.cnrs.fr/ark:/63955/md20ft84c322)
- Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3483.
- Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 6328.
 (Disponible ici : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55005886f#)
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 4957.
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 4987.
 (Disponible ici : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9007024w/f1.item#)
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 5610.
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 9222.
 (Disponible ici : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90608333/f1.item#)
- Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 17272.

Toulouse, Bibliothèque municipale de Toulouse, 510.

Sources

- ARCHIVE DE LITTÉRATURE DU MOYEN ÂGE (ARLIMA), David Aubert, [en ligne],
 https://arlima.net/no/79. (Page consultée le 13/01/2024; dernière mise à jour le 03/12/2023).
- ANALYSE ET TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE (ATILF), Dictionnaire du Moyen Français (DMF 2023), [en ligne], http://www.atilf.fr/dmf. (Page consultée le 27/01/2024; dernière mise à jour le 21/12/2023).
- ANALYSE ET TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE (ATILF), Französisches
 Etymologisches Wörterbuch (FEW), [en ligne], https://lecteur-few.atilf.fr. (Page consultée le 27/01/2024; dernière mise à jour le 27/01/2024).
- BARROIS Joseph, Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du roi Jean,
 Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens, Paris, Chez Treuttel et Würtz, 1830.
- CHARON Philippe, "Le testament de 1376 de Charles II, roi de Navarre et Comte d'Évreux", dans *Annales de Normandie*, volume 2, 2013, p. 49-90.
- CHARRON Pascale, GIL Marc, "Les enlumineurs des manuscrits de David Aubert",
 dans Quéruel Danielle (comp.), Les manuscrits de David Aubert « escripvain »
 bourquignon, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, p. 81-100.
- COCKSHAW Pierre, "La famille du copiste David Aubert", dans Scriptorium, tome
 22, n° 2, 1968, p. 279-287.
- Delsaux Olivier, Van Hemelryck Tania, "La recherche sur la littérature française et le livre à la cour des ducs de Bourgogne : vers un « autre Doutrepont »", dans Le Moyen Français, volume 85, 2019, p. 67-96.
- DEVAUX Jean, "La littérature du Siècle de Bourgogne", dans Nord, n° 82, volume 2,
 2023, p. 9-29.

- DEVAUX Jean, "L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire", dans Le Moyen
 Age, n° 3-4, tome CXII, 2006, p. 467-476.
- DE SMET Jean Joseph, Recueil des chroniques de Flandre, tome 3, Bruxelles, Hayez,
 1856.
- DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE L'ANCIEN FRANÇAIS ÉLECTRONIQUE (DEAFÉL), Complément bibliographique, [base de données en ligne], https://alma.hadw-bw.de/deafbibl/deafbibl-suche?sprache=fr (Dernière mise à jour le 27/05/2024).
- DOUTREPONT Georges, La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne,
 Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Paris,
 Honoré Champion, 1909.
- FALMAGNE Thomas, VAN DEN ABEELE Baudouin, Corpus catalogorum Belgii: the medieval booklists of the Southern low countries, volume V, Louvain, Peeters, 2016.
- Gachard Louis Prosper, "Notice sur les chroniques manuscrites de Flandre, de Tournay, de Brabant, de Namur et de Liège, qui existent dans les bibliothèques de Paris", dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, tome 6, 1843, p. 155-179.
- Ganshof François Louis, "Les halles et le beffroi de Bruges", dans Congrès archéologique de France, CXX^e session, Paris, Société française d'archéologie, 1962, p. 16-28.
- INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES (IRHT), Jonas, [base de données en ligne], https://jonas.irht.cnrs.fr (Dernière mise à jour le 02/04/2024).
- Jones Chris, "Chronique normande du XIV^e siècle", dans *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, [en ligne], https://doi.org/10.1163/2213-2139_emc_SIM_000473 (Page consultée le 14/02/2024; dernière mise à jour le 15/04/2021).
- KERVYN DE LETTENHOVE Joseph, Istore et Croniques de Flandres : d'après les textes de divers manuscrits, tome 1, Bruxelles, Hayez, 1879.

- LACAZE Yvon, "Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XVe siècle. La bourgogne de Philippe le Bon", dans Bibliothèque de l'école de Chartes, tome 129, volume 2, 1971, p. 303-385.
- LEMAIRE Claudine, "Remarques relatives aux inventaires de la Librairie de Bourgogne réalisés en 1467-69, 1477, 1485, 1487 et aux manuscrits des duchesses", dans *Scriptorium*, tome 48, n° 2, 1994, p. 294-298.
- MARTIN Henry, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, tome 6,
 Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1892.
- MOLINIER Auguste, MOLINIER Émile, Chronique normande du XIV^e siècle, Paris,
 Librairie Renouard, 1882.
- NOIRFALISE Florent, "Chronique normande abrégée", dans Encyclopedia of the Medieval Chronicle, [en ligne], https://doi.org/10.1163/2213-2139 emc SIM 00719 (Page consultée le 14/02/2024; dernière mise à jour le 15/04/2021).
- PALUMBO Giovanni, "David Aubert historien? Le récit de la bataille de Roncevaux dans les Croniques et Conquestes de Charlemaine", dans *Le Moyen Age*, n°3-4, tome CXII, 2006, p. 585-602.
- PAVIOT Jacques, "David Aubert et la cour de Bourgogne ", dans Quéruel Danielle (comp.), Les manuscrits de David Aubert « escripvain » bourguignon, Paris,
 Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, p. 9-18.
- PIERS Hector Beaurepaire, Histoire de la ville de Thérouanne, ancienne capitale de la Morinie, et notices historiques sur Fauquembergues et Renti, Saint-Omer, J.-B.
 Lemaire, 1833.
- SAINT-LÉGER (DE) Alexandre, Histoire de Lille : des origines à 1789, Cressé, Éditions des Régionalismes, 2019 (1942).
- STRAUB Richard, David Aubert, escripvain et clerc, Amsterdam, Rodopi, 1995,
 "Faux Titre", n° 96.
- WIJSMAN Hanno, "Listes des livres à la cour de Bourgogne (XV^e-XVI^e siècle) ", dans
 ANHEIM Étienne, FELLER Laurent, JEAY Madeleine et MILANI Giuliano (dir.), Le pouvoir

des listes au Moyen Âge – II : Listes d'objets/listes de personnes, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 83-104.

ZINK Michel, Littérature française du Moyen Âge, Paris, PUF, 2014, "Quadrige ".